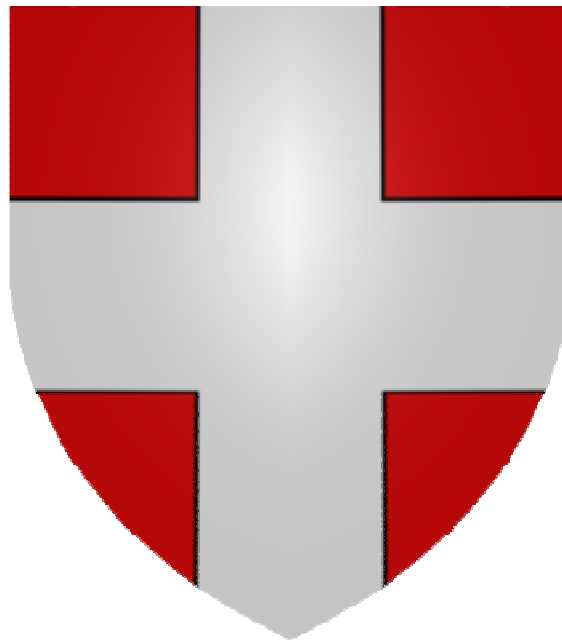




Pascal DURANDARD

Généalogies savoyardes

Famille Grasson, de Sainte-Foy-Tarentaise



Version janvier 2021



L'émigration saisonnière (ou définitive) qui affecta durant des siècles les habitants de haute et moyenne montagne est un des faits socio-historiques les plus connus et les plus étudiés. L'ancien duché de Savoie illustre largement cette réalité, ne serait-ce qu'à travers ses légendaires ramoneurs. Dans la haute vallée de l'Isère, le colportage fut longtemps une sorte de « spécialité » pour des dizaines d'hommes partis en quête de ressources complémentaires. Trafics et négoce divers ont mobilisé toutes sortes de réseaux, familiaux et commerciaux. Moins connues et surtout moins pittoresques, des tâches plus humbles satisfaisaient le marché du travail : tâches ancillaires ou travaux plus pénibles requérant une certaine résistance physique. Et quels que soient les risques encourus et les conditions à subir, quel que soit le temps accompli si loin de leurs foyers, c'est par dizaines que jeunes garçons et hommes mûrs quittaient leurs villages avec la promesse d'un petit pécule et l'espoir d'un retour au pays. Pour la plupart, les gains restaient maigres, suffisants cependant pour justifier tant d'efforts et de sacrifices. D'autres ont pu faire fortune, ou tout au moins accéder à une certaine aisance.

À Sainte-Foy, l'émigration a touché toutes les familles. Les registres paroissiaux font écho à ce mouvement principalement saisonnier, et l'on peut y trouver la mention des décès « *in Gallia* », à Lyon, à Bordeaux et ailleurs. D'autres indices nous font toucher du doigt la dure réalité de l'absence d'un époux : plusieurs années entre le mariage et la première naissance, une fécondité irrégulière. Les Grasson partagent cette condition avec leurs voisins et parents. Ils s'en distinguent néanmoins par la réussite remarquable qui a touché une de ses branches, établie à Saint-Florentin en Bourgogne. En deux générations, la postérité du modeste marchand saisonnier parvient à la notabilité, avec des alliances solides qui la font entrer dans la bonne bourgeoisie locale. Et lorsque Gabriel Grasson décède en 1761, son petit-fils aîné est avocat au parlement de Paris. Quel chemin parcouru ! Encore n'a-t-il pas vécu assez vieux pour voir un autre de ses petits-fils devenir directeur de la Monnaie à Troyes et juge consul de cette ville ! Mais tous les Grasson n'ont pas connu pareille ascension, et si certains d'entre eux ont pu être de riches marchands à Conflans ou à Sainte-Foy même, les autres ont continué à appartenir à la paysannerie de leur village.

La famille Grasson est l'une des familles-souches de Sainte-Foy. Elle y est connue dès le XV^e siècle sous le nom de Grasset, forme patronymique qui perdurera jusqu'au milieu du XVII^e siècle, avant d'être remplacée par la forme actuelle. Ainsi un Grasset figure-t-il en 1447 parmi les fondateurs de la chapelle Ste-Marie-Madeleine érigée en l'église paroissiale de Sainte-Foy. Jusqu'en 1741, ses descendants ont exercé en partie le droit de patronage de cette chapelle. Au XVI^e siècle, le recensement d'Emmanuel-Philibert fait apparaître deux familles Grasset. Une génération plus tard, Claude Grasset, *alias* Grasson, du Miroir, figure parmi les 'feudataires' mentionnés dans un livre de reconnaissances passées entre 1595 et 1615 et concernant les droits de la chapelle St-Sébastien érigée dans l'église de Sééz. La filiation suivie commence à la fin du premier tiers du XVII^e siècle. Deux grandes branches se développent alors au village du Miroir, apparemment le berceau de la famille. Au cours du XVIII^e siècle, les rameaux subsistants habiteront au village de la Masure et à Villaroger.



Sources

Archives départementales de l'Allier (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres d'état civil de Gannat

Archives départementales de l'Aube (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux de Troyes

Archives départementales de la Côte-d'Or (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux d'Époisses

Archives départementales de la Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil de Conflans, Montvalezan, Moûtiers, Sainte-Foy, Séz et Villaroger
- ✓ Registres des matricules militaires, série 1R (références en note)
- ✓ Recensement de la population de Sainte-Foy en 1561, SA 2087 (*folios* 343 et suivants)
- ✓ Tabellions de Bourg-Saint-Maurice, Conflans et Moûtiers (références en notes)

Archives départementales de l'Yonne (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil de Champs-sur-Yonne, Joigny, Saint-Florentin et Villeneuve-l'Archevêque

Sources en ligne sur Internet :

- ✓ Relevés du Centre généalogique de Savoie
- ✓ Base de données de GENEABANK (relevés du Cercle généalogique de la Côte-d'Or)
- ✓ Base « Léonore » de la Légion d'Honneur

Source bibliographique

- ✓ *Destins de deux marchands savoyards au XVIII^{ème} siècle*, Chantal et Gilbert Maistre, « Cahiers du Vieux Conflans », 2012, n° 173

Sources bibliographiques et documentaires en ligne sur Internet sur le site « Gallica » :

- ✓ Annuaire administratif et statistique du département de l'Aube, années 1848 et 1897
- ✓ Annuaire administratif et historique du département de la Savoie, 1863
- ✓ Bulletins de la société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 65^e et 66^e volumes, 1911 et 1912
- ✓ *Histoire de la manufacture de Jouy et de la toile imprimée en France*, Henri Clouzot, Paris & Bruxelles, 1928
- ✓ *Histoire de Sainte-Foy-Tarentaise*, Joseph Marie Emprin, Montpellier, imprimerie de la facture de la Charité, 1933
- ✓ *La Molluire ou la montagne ensorcelée du Bec-Rouge en Tarentaise*, Moûtiers, 1878
- ✓ Mémoires de la société d'Agriculture, des sciences et des arts du département de l'Aube, tome LXXVII de la collection, tome L, 3^{ème} série, année 1913
- ✓ Recueils des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère, nouvelle série, 1^{er} volume (1909)





Rameaux existant en 1561

1^{er} degré

Claude GRASSET, né vers 1470, mort avant 1561.

Il est le père de :

2-1) **Claude GRASSET, qui suit.**

2^{ème} degré

Claude GRASSET, né vers 1490, demeurant à Sainte-Foy en 1561. Il possède cinq vaches, trois moutons, un veau, cinq brebis et huit chèvres.

Il est le père de :

3-1) Jean GRASSET, demeurant chez son père en 1561.

3-2) Pierre GRASSET, demeurant chez son père en 1561

3-3) **Aimé GRASSET, qui suit.**

3-4) Claude GRASSET, né vers 1530, demeurant à Sainte-Foy en 1561.

Il a épousé Pantaléone, d'où :

4-1) Jean Gaspard GRASSET, né en 1557.

3^{ème} degré

Aimé GRASSET, né vers 1525, demeurant à Sainte-Foy avec son père et ses frères en 1561.

Il a épousé vers 1545 **Anne**.

Enfants vivants en 1561 :

4-1) Antoine GRASSET, noté absent, de même que ses frères François, Claude et Jacques.

4-2) François GRASSET.

4-3) Claude GRASSET. Probablement est-ce lui qui, demeurant au Miroir, figure parmi les feudataires mentionnés dans un livre de reconnaissances passées entre 1595 et 1615 et concernant les droits de la chapelle St-Sébastien érigée dans l'église de Séez.

4-4) Jacques GRASSET.

4-5) Jean François GRASSET.

4-6) Baptiste GRASSET, né en 1558.

4-7) Françoise GRASSET.

4-8) Jacquemette GRASSET.

4-9) Foy GRASSET.

4-10) Genette GRASSET.





1^{er} degré

Vullierme GRASSET, mort avant 1561.

Il est le père de :

2-1) Pierre GRASSET, demeurant à Sainte-Foy en 1561. Il possède trois vaches, une moge, un mogeon, six brebis et cinq chèvres.

Il a épousé Françoise.

Enfants vivants en 1561 :

3-1) Pierre GRASSET, noté absent.

3-2) Mathieu GRASSET.

3-3) Genette GRASSET.

3-4) Aimée GRASSET.

3-5) Françoise GRASSET.



Personnages isolés

- Jean GRASSET, inhumé à Sainte-Foy le 10 avril 1643. Il est parrain en 1631. Il épouse à Sainte-Foy le 2 juin 1631 Michelette, veuve de Jérôme CHANU. Elle est morte veuve, et inhumée à Sainte-Foy le 30 juin 1645.
- Jean-Baptiste GRASSON, inhumé à Sainte-Foy le 2 août 1660.





Rameaux isolés

1^{er} degré

Honnête Gaspard GRASSET, *alias* **GRASSON**, mort avant 1644.

Il a épousé **Jeannette**. En 1644, elle est la marraine de François Grasset, fils bâtard de François. Elle est inhumée à Sainte-Foy le 26 décembre 1670.

Enfants :

- 2-1) Andrée GRASSON, inhumée le 11 novembre 1658.
- 2-2) Jean Gaspard GRASSET, baptisé à Sainte-Foy le 28 octobre 1632 (parrain : Gaspard Blanc ; marraine : Claudine, femme d'Antoine Eustache-Grivoz). **Il est assimilable à l'auteur du rameau suivant.**
- 2-3) Jeannette GRASSON, baptisée à Sainte-Foy le 8 juillet 1634 (parrain : Jean Grasset ; marraine : Jeannette, femme d'Antoine Empereur).
- 2-4) Gasparde GRASSON, jumelle de la précédente et baptisée à Sainte-Foy le 9 juillet 1634 (parrain : Gaspard Empereur ; marraine : Jeanne, femme d'André Empereur).
- 2-5) Antoinette GRASSON, baptisée à Sainte-Foy le 9 juin 1636 (parrain : Patrice Joux ; marraine : Antoinette, femme d'Antoine Blanc) ; inhumée à Sainte-Foy le 16 octobre 1709. Elle épouse à Sainte-Foy le 5 juin 1664 Jean-Baptiste EMPEREUR-CRÉTET, baptisé en cette paroisse le 2 mai 1636, fils de Pierre Empereur-Crétet et de Françoise. Il est mort à Sainte-Foy le 12 août 1703.
- 2-6) Maurice GRASSET, baptisé à Sainte-Foy le 23 août 1639 (parrain : Maurice Chanu ; marraine : Balthazarde, femme de Jean François Joux).

1^{er} degré

Gaspard GRASSON, inhumé à Sainte-Foy le 12 avril 1673.

Il a épousé **Genette EMPEREUR**. Veuve, elle se remarie à Sainte-Foy le 21 juin 1673 avec Humbert CHANU. Elle est morte à Sainte-Foy le 3 mars 1708.

Enfants :

- 2-1) Jean-Baptiste GRASSON, né vers 1673, inhumé à Sainte-Foy le 26 mai 1681.
- 2-2) Maurise GRASSON, fille de feu Gaspard. Le 25 juillet 1718, elle reçoit en gage et à titre d'hypothèque une pièce de terre à Longefoy (paroisse de Sééz) pour un prêt de 84 livres ¹. Elle épouse à Sainte-Foy le 15 juin 1689 Jean François EMPEREUR, forgeron à Vicclair en la paroisse de Sainte-Foy, fils de feu Pierre Empereur.



¹ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1744, folio 297 (verso).



Filiations suivies

Première branche

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Jean GRASSON, né vers 1580, mort avant 1631.

Il épouse **Jacquemette**, née vers 1580. Elle est inhumée à Sainte-Foy le 25 septembre 1652.

D'où :

2-1) *François GRASSET, alias GRASSON, qui suit.*

2^{ème} degré

François GRASSET, alias GRASSON, né vers 1605, inhumé à Sainte-Foy le 30 mars 1679.

Il épouse à Sainte-Foy le 8 juin 1631 **Françoise**, veuve de Jean EMPEREUR-POPELLOZ.

Enfants :

3-1) Jean Antoine GRASSET, *alias* GRASSON, né en 1632. Demeurant à Sainte-Foy, il est inhumé en cette paroisse le 23 mars 1693.

Il épouse 1^o) le 4 juin 1652 Gasparde EMPEREUR, née vers 1630, fille d'Honnête et Discret Claude Empereur, dit « de la Masure », et de Pantaléone. Elle est inhumée à Sainte-Foy le 7 janvier 1663.

Il épouse 2^o) vers 1664 Jeanne, née vers 1640, morte à Sainte-Foy le 19 mai 1721.

Enfants, nées et baptisées à Sainte-Foy :

4-1) Du premier lit : Mathée GRASSON, baptisée le 19 mars 1661 (parrain : Mathieu Chanu ; marraine : Antoinette, fille de Gaspard Grasson) ; morte à Sainte-Foy le 18 août 1734. Elle épouse à Sainte-Foy le 19 juin 1686 Charles EMPEREUR-CRESTET, fils de Patrice.

4-2) Du second lit : Jeanne GRASSON, baptisée le 24 juin 1665 (parrain : Jean-Baptiste Arpin ; marraine : Anne, femme de Jean-Baptiste Empereur-Popelloz) ; morte à Sainte-Foy le 15 mars 1736. Elle épouse à Sainte-Foy le 8 juillet 1694 Humbert CHANU, fils de Jacques Chanu et probablement de Genette EMPEREUR. Il est mort après sa femme.

4-3) Pernette GRASSON, inhumée à Sainte-Foy le 31 octobre 1741. Elle est la marraine de Pierre Joux, baptisé à Sainte-Foy le 18 avril 1688. Elle épouse avant 1685 Pierre JOUX, fils de Jean-Baptiste.

3-2) Genette GRASSON, baptisée à Sainte-Foy le 15 juillet 1633 (parrain : Jean Joux ; marraine : Antoinette, femme de Jean Gaspard Joux). Elle épouse à Sainte-Foy le 1^{er} juin 1651 Gaspard JOUX, né vers 1630, fils de Claude Joux. Il est inhumé à Sainte-Foy le 29 juin 1688.

3-3) Gabriel GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 5 octobre 1635 (parrain : Gabriel Chanu ; marraine : Foy, femme de ..., de Villaroger) ; mort en cette paroisse et inhumé le 14



septembre 1667. Il épouse à Sainte-Foy le 14 juin 1661 (en présence d'Honnête Gabriel Chanu et de Jean-Baptiste Grasson) Françoise CHANU, née vers 1640, fille d'Honnête Gaspard Chanu. Elle est morte à Sainte-Foy, et inhumée le 7 août 1668.

3-4) Gasparde GRASSON, baptisée à Sainte-Foy le 27 septembre 1637 (parrain : Gaspard Joux ; marraine : Françoise, femme d'Honnête Jacques Sallin). Peut-être est-ce elle qui est inhumée à Sainte-Foy le 5 novembre 1640.

3-5) **Pierre GRASSET, alias GRASSON, qui suit.**

François GRASSON a eu un enfant naturel et adultérin d'Anne BORREL, femme de Jean François JOUX et fille de Noël Borrel :

3-6) **François GRASSET, alias GRASSON, dont la postérité est rapportée au § II.**

3^{ème} degré

Pierre GRASSET, alias GRASSON, né à Sainte-Foy et baptisé le 11 août 1639 (parrain : Pierre Favre ; marraine : Marie, femme de Mathieu Chanu). Il teste le 9 septembre 1694². Il est mort à Sainte-Foy et inhumé le 19 mai 1705.

Il épouse à Sainte-Foy le 8 juillet 1665 **Balthazarde HUSTACHE-GRIVOZ**, née vers 1640, fille de Claude Hustache-Grivoz, *alias* Troquet. Peut-être est-ce elle qui est baptisée à Sainte-Foy le 21 août 1648, fille de Claude Hustache-Troquet et de Marie.

Enfants, nés et baptisés à Sainte-Foy :

4-1) Joseph GRASSON, baptisé le 20 mars 1674 (parrain : Nicolas Chanu ; marraine : Genette, femme d'Antoine Noir).

4-2) Pierre GRASSON, baptisé le 14 avril 1676 (parrain : Pierre Chanu ; marraine : Gabrielle, femme de Pierre Joux). Il est témoin au mariage de son neveu Pierre en 1737.

4-3) Anne GRASSON, baptisée le 25 mars 1678 (parrain : Claude Empereur-Popelloz ; marraine : Anne, femme d'Antoine Empereur-Besson) ; morte à Sainte-Foy le 17 juillet 1742. « Étant méprisée et délaissée » par son second mari, elle fait son testament le 12 juin 1740. Elle veut que l'on célèbre lors de ses funérailles, pour sa neuvaine, son annuel et son anniversaire, à chaque occasion une messe « à haute voix » et deux autres « à voix basse ». Elle veut que, le jour de son enterrement, l'on donne un repas à ceux qui porteront son corps », et « aux voisins et alliés qui l'accompagneront et assisteront aux services divins ». Elle fait ses héritiers universels Pierre, Maurice et Jeannette, ses neveux et nièce, enfants de son frère Maurice, qu'elle nomme son exécuteur testamentaire³. Elle épouse en premières noces à Sainte-Foy le 27 juillet 1713 Patrice JOUX, baptisé en cette paroisse le 18 mars 1660, veuf de Jeannette EMPEREUR, et fils de Pierre Joux et de Jeannette. Il est mort à Sainte-Foy le 7 mars 1735. Veuve, Anne Grasson se remarie à Sainte-Foy le 14 février 1737 avec Jean-Baptiste BORREL, sans doute veuf et fils de feu Louis Borrel. Il est mort après 1742.

4-4) **Maurice GRASSON, qui suit.**

4-5) Balthazar GRASSET, *alias* GRASSON, baptisé le 30 mai 1686 (parrain : Jean-Baptiste Grasset ; marraine : Antoinette Popelloz, femme de François Grasset).

² Ce testament est cité dans celui d'Anne Grasson (voir ci-dessous, au 4-3).

³ Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1766, folio 263.



4^{ème} degré

Maurice GRASSON, né à Sainte-Foy et baptisé le 5 avril 1683 (parrain : Pierre, fils de Nicolas Chanu ; marraine : Mauricie, fille de feu Claude Empereur, et femme d'Antoine Chanu). Il est mort à Sainte-Foy, et inhumé le 4 juillet 1740.

Il épouse 1^{er}) à Sainte-Foy le 28 juillet 1707 **Marie CHANU**, baptisée en cette paroisse le 8 août 1689, fille d'Humbert Chanu et Jeannette EMPEREUR-POPELLOZ. Elle est morte à Sainte-Foy le 8 octobre 1723.

Il épouse 2^{er}) à Sainte-Foy le 29 octobre 1723 **Maurise BLANC-THÉODELOT**, née vers 1685, fille d'Antoine Blanc-Trodelot, de cette paroisse. Elle est morte à Sainte-Foy le 20 mars 1731.

Il épouse 3^{er}) à Sainte-Foy le 26 juin 1731 **Jeanne ARPIN**, née vers 1680, fille de Maurice Arpin, de cette paroisse. Elle est morte à Sainte-Foy, et inhumée le 28 janvier 1745.

Enfant du premier lit :

5-1) Joseph Marie GRASSON, baptisé le 26 septembre 1723 (parrain et marraine : Joseph Empereur et Françoise Chanu) ; mort jeune.

Enfants du second lit :

5-2) **Pierre GRASSON**, *qui suit*.

5-3) Marie GRASSON, née au Miroir et baptisée à Sainte-Foy le 9 janvier 1727 (parrain : Nicolas Arpin ; marraine : Marie Champet) ; morte jeune.

Enfants du troisième lit, baptisés à Sainte-Foy :

5-4) Maurice GRASSON, baptisé le 6 octobre 1732 (parrain : Maurice Anselme ; marraine : Suzanne Borrel). Il est mort avant 1777.

Il épouse 1^{er}) à Sainte-Foy le 1^{er} juillet 1755, avec une dispense du 3^{ème} au 4^{ème} degré, Pernette CHANU, née vers 1733, fille de Pierre Chanu et de Claudine MOULIN. Elle est morte à Sainte-Foy le 14 octobre 1759.

Il épouse 2^{er}) à Sainte-Foy le 16 août 1763 Maurise CHANU, née au Miroir et baptisée le 18 avril 1767, fille de Germain Chanu et de Claudine MOT. Elle est morte au Miroir le 23 thermidor an V.

Enfant du premier lit :

6-1) Marie Jeanne GRASSON, née au Miroir et baptisée à Sainte-Foy le 19 mars 1758 (parrain et marraine : Pierre et Marie Chanu) ; morte en cette commune le 18 mars 1793. Elle épouse à Montvalezan le 28 juillet 1777 Pierre MAÎTRE, fils de feu Jean-Baptiste. Il est vivant en 1793.

Enfant du second lit :

6-2) Marie, dite Marie-Anne GRASSON, née au Miroir et baptisée à Sainte-Foy le 1^{er} avril 1766 (parrain : Jean Favre ; marraine : Marie Germaine Chanu) ; morte à Sainte-Foy le 27 septembre 1852. Elle épouse à Montvalezan le 30 août 1785 Barthélémy MERCIER, cultivateur, né en cette paroisse le 18 décembre 1754, fils de Jean-Baptiste Mercier et de Marguerite BLANC. Il est mort à Sainte-Foy le 9 mai 1833.

5-5) Jeannette GRASSON, baptisée le 1^{er} juillet 1735 (parrain : Nicolas Arpin ; marraine : Jeanne Chanu) ; morte au Miroir le 3 vendémiaire an XIV (25 septembre 1805). Elle épouse à Sainte-Foy le 26 juillet 1763, avec une dispense pour affinité spirituelle, Joseph FAVRE, fils de Maurice Favre. Il est mort avant sa femme.



5^{ème} degré

Pierre GRASSON, né au Miroir et baptisé à Sainte-Foy le 29 août 1724 (parrain : Nicolas Chanu ; marraine : Anne Empereur-Popelloz). Il demeure au village du Miroir, où il est mort le 16 juillet 1769.

Il épouse à Sainte-Foy le 5 juin 1752 **Françoise BAL**, baptisée à Villaroger le 24 janvier 1728, fille de Pantaléon Bal et de Marguerite MOUSSELARD. Elle est morte au Miroir le 11 nivôse an IV.

Enfants, nés au Miroir et baptisés à Sainte-Foy :

6-1) Marie Anne GRASSON, baptisée le 12 juillet 1753 (parrain : Jean-Baptiste Chanu ; marraine : Anne Marie, fille de Pierre Chanu). Elle a épousé Jacques Antoine PÉTAVIN. Leur fils Pierre Joseph est baptisé à Sainte-Foy le jour de Noël 1785, et ses parrain et marraine sont Pierre Joseph et Maurise Grasson.

6-2) **Pierre François GRASSON, qui suit.**

6-3) Jean Antoine GRASSON, baptisé le 15 août 1758 (parrain : Jean Antoine Favre ; marraine : Jeanne Joux).

6-4) Marie Joseph GRASSON, baptisé le 12 février 1764 (parrain : Marie Joseph Empereur ; marraine : Gasparde Joux).

6-5) Maurise GRASSON, née au Miroir et baptisée le 20 juillet 1767 (parrain et marraine : Jean Jacques et Maurise Chanu). Elle épouse à Sainte-Foy le 3 floréal an VI Jacques Ours ARPIN, cultivateur, né en cette paroisse le 13 novembre 1771, fils de Nicolas Arpin et de Maurise Christine BORREL.

6-6) Marie Marguerite GRASSON, jumelle de la précédente et baptisée avec elle (parrain : Jacques Maurice Marmottan ; marraine : Marguerite Joux).

6^{ème} degré

Pierre François GRASSON, né au Miroir et baptisé à Sainte-Foy le 26 octobre 1755 (parrain : Pierre François Chanu ; marraine : Mauricie Bal). Il est mort au Miroir en cette commune le 4 nivôse an III.

Il épouse à Sainte-Foy le 13 juillet 1784 **Anne ALBY**, née en cette commune le 27 avril 1766, fille de Jean François Alby et de Françoise SALLIN. Veuve, elle se remarie à Sainte-Foy le 11 floréal an VI avec Jean Jacques d'ANDRÉA, du Val d'Aoste.

Enfant :

7-1) Pierre François GRASSON, né et baptisé à Sainte-Foy le 13 octobre 1788 (parrain : François Chenal-Manoil ; marraine : Barbara Emprin).





§ II - Postérité de François GRASSON, fils de François et d'Anne BORREL

3^{ème} degré

François GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 27 septembre 1644 (parrain : Honnête Pierre Favre ; marraine : Jeannette, veuve de Gaspard Grasset). Il demeure au village de la Masure à Sainte-Foy. Sur le point de mourir, il fait son testament le 10 février 1697. Pour ses funérailles, il veut que l'on appelle tous les prêtres qui résident à Sainte-Foy, qui devront célébrer *a notte* une messe du St-Esprit, une messe à la Vierge Marie, et une messe des Fidèles Trépassés. De plus, le curé devra réciter « auprès de son corps » le psautier « au royal psalmiste David ». Il lègue 5 florins au maître autel de l'église de Sainte-Foy, et autant à la confrérie des Pénitents du Saint-Nom. Il laisse l'usufruit de ses biens à sa femme et fait ses héritiers ses trois fils ⁴. Il est mort et inhumé le même jour.

Il épouse à Sainte-Foy le 21 juillet 1681 ⁵ (en présence d'Antoine, fils de Jean-Baptiste Grasson) **Antoinette EMPEREUR-POPELLOZ**, née vers 1660, fille de feu Jacques Empereur-Popelloz. Elle demeure à la Masure en 1718, et décède (probablement en ce village) le 4 février 1728.

Enfants, baptisés à Sainte-Foy :

4-1) Jacques GRASSON, baptisé le 15 juin 1682 (parrain : Claude Empereur-Popelloz *junior* ; marraine : Catherine Chanu, femme de Jacques Empereur). Il est mort à Sainte-Foy le 16 avril 1735.

Il épouse 1^o) à Sainte-Foy le 16 août 1707 Jeannette BAZILLE, baptisée en cette paroisse le 24 juillet 1679, fille d'Antoine Bazille et de Françoise EMPEREUR-TOGNET. Elle est morte à La Masure le 27 mars 1718. Elle teste l'avant-veille de sa mort en faveur de son mari. Elle est alors gisante dans un lit placé dans l'étable de la maison de sa belle-mère, au village de la Masure ⁶.

Il épouse 2^o) à Sainte-Foy le 28 juillet 1718 Andrée BAZILLE, baptisée en cette paroisse le 3 janvier 1687, fille de Gabriel Bazille et de Jacquemette EMPEREUR-BESSON. Elle est morte à Sainte-Foy le 28 mai 1750.

Enfants, du second lit, baptisés à Sainte-Foy :

4-1) Jacques François GRASSON, baptisé le 22 février 1721 (parrain : Nicolas Empereur-Popelloz ; marraine : Mathée Bazille) ; mort à Sainte-Foy le 17 juillet 1735.

4-2) Marie GRASSON, née à la Masure et baptisée le 15 février 1727 (parrain : Jean-Baptiste Joux ; marraine : Marie Empereur-Besson) ; morte à Sainte-Foy le 12 juin 1749.

4-2) **Honorable Maurice GRASSON, qui suit.**

4-3) Joseph GRASSON, baptisé le 31 mai 1690 (parrain : Jacques Bazille ; marraine : Jeannette, femme de Patrice Joux) ; mort en bas âge.

4-4) **Honorable Pierre GRASSON, dont la postérité est rapportée au § IV.**

⁴ Notaire Emprin. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1720, folios 19 (verso) et 20.

⁵ Le curé a copié 1682 par erreur.

⁶ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1744, folio 112.



4^{ème} degré

Honorable Maurice GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 18 mai 1687 (parrain : Jacques, fils de Claude Empereur-Popelloz ; marraine : Gabrielle, fille d'Antoine Empereur). Il est mort à Sainte-Foy, et inhumé le 15 mai 1757.

Le 17 septembre 1746, conjointement avec son frère Pierre et Andréas Bazille, sa belle-sœur, qui agit au nom de sa fille Marie, il confesse devoir à Ambroise, Élisabeth, Anne Marie et Antoinette Joux, enfants héritiers de feu Gaspard (à Joseph) Joux, la somme de 400 livres, restant de la somme capitale de 1.225 livres de France portée par l'obligation passée le 24 septembre 1709 en faveur dudit feu Joseph Joux, aïeul des parties, par Antoinette Empereur Popelloz et ses trois fils ⁷. Le même jour, conjointement avec son frère et sa belle-sœur, il confesse devoir à Jeanne et à Anne Marie Grasson, sœurs, filles de feu Antoine, la somme de 390 livres, restant de la somme capitale de 1.740 livres de France qui leur avait été prêtée le 18 mai 1715 par ledit feu Antoine Grasson et son frère Jacques Maurice, alors associés ⁸.

Le 16 décembre 1752, il affecte, pose, assigne et hypothèque sur ses biens en faveur de Marie Anne Borrel, sa bru, la somme de 365 livres qu'il a reçue de Maurice à feu Michel Borrel, père de ladite Marie Anne, pour tous ses droits ⁹.

Il épouse 1^o) à Sainte-Foy le 16 août 1707 **Anne BAZILLE**, baptisée le 20 décembre 1684, fille d'Antoine Bazille et de Françoise EMPEREUR. Elle est morte à Sainte-Foy le 24 avril 1735.

Il épouse 2^o) avant 1750 **Maurise MOULIN**, morte à Sainte-Foy le 6 avril 1758.

Enfants, du premier lit, baptisés à Sainte-Foy :

5-1) Maurise GRASSON, baptisée le 3 avril 1711 (parrain : Maurice Empereur-Popelloz ; marraine : Mauricie Joux) ; morte à Villaroger le 16 mars 1775 et inhumée le 18 suivant. Elle épouse à Sainte-Foy le 21 juillet 1739 Jean Pierre EUSTACHE, de Villaroger. Il est mort avant sa femme.

5-2) *Discret Pierre GRASSON, qui suit.*

5-3) *François GRASSON, dont la postérité est rapportée au § III.*

5-4) Catherine GRASSON, née à la Masure et baptisée le 3 juin 1725 (parrain et marraine : Maurice et Catherine Empereur).

5^{ème} degré

Discret Pierre GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 15 mai 1715 (parrain : Pierre Empereur-Popelloz ; marraine : Jeanne Bazille). Il est mort à la Masure le 1^{er} fructidor an IV.

Le 21 septembre 1744, il fait avec sa première femme un testament commun. Les époux veulent pour leurs enterrement, neuvaine, annuel et anniversaire, à chaque occasion deux grandes messes basses *a notte*, à haute voix, et une messe basse. Il lègue 5 livres au grand autel et 3 livres aux quatre autres autels de l'église de Sainte-Foy. Ils lèguent encore 3 livres à la chapelle St-Claude de la Masure. Ils veulent que, le jour de leurs funérailles, « soit donné un repas & dîner à tous leurs parents, alliés et voisins qui assisteront & accompagneront leurs corps à sa (*sic*) sépulture ». Ils veulent aussi que « soit fait un sevellement en se par portions égales à chaque famille du quartier et à leurs parents », et l'on emploiera à cet effet deux balles de sel. Ils ordonnent enfin dans l'année de leur décès une aumône « à tous les pauvres nécessiteux qui [se] présenteront, en potage de légume,

⁷ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1772, folios 349 et 350.

⁸ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1772, folio 350.

⁹ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1778, folios 516 (*verso*) et 517.



pois et fèves, et en telle suffisante quantité & qualité convenable & bien conditionnée ». Pierre Grasson fait à son père une pension de 6 livres, avec la jouissance des biens et revenus de sa part dans la succession de feu Antoinette Grasson, son aïeule paternelle. Anne Marie Borrel lègue à sa mère, Marie à feu Pierre Bérenger, alors veuve en secondes noces de Claude Empereur-Perret, un champ au terroir de la Masure, « à prendre à son choix » dans la montagne de Pierre-Giret. Enfin, les deux époux font leurs héritiers universels leurs enfants à naître, mâles ou femelles ¹⁰.

Pierre Grasson teste seul le 11 septembre 1770 en faveur de ses fils Pierre François et Maurice. Il laisse l'usufruit de ses biens à sa seconde épouse, et lègue à ses filles Jeanne Marie et Marie Anne, à chacune la somme de 400 livres. Il veut que l'on « donne à dîner aux pauvres, comme d'usage, le jour de son enterrement ». Il ordonne également une aumône générale aux pauvres (dite sevellement) dans l'année de son décès, « comme il se pratique dans la paroisse ». Il veut que l'on célèbre trois messes dans la chapelle Ste-Brigide du Miroir dans l'année de son décès. Il lègue 6 livres à la chapelle St-Claude de la Masure, 6 livres au grand autel de l'église paroissiale de Sainte-Foy, 3 livres à l'autel Notre-Dame des Carmes, 3 livres à celui de Notre-Dame de Pitié, autant à l'autel Notre-Dame du Rosaire, et 2 livres à l'autel St-Jean ¹¹.

Il épouse 1^e) à Sainte-Foy le 11 mai 1737 **Honorable Anne Marie**, dite **Jeanne Marie BORREL**, fille de feu Pierre Borrel et de Marie BÉRENGER (remariée avec Honnête Claude Empereur-Perret). Elle est morte en 1749 et inhumée à Sainte-Foy le 16 novembre.

Il épouse 2^e) à Sainte-Foy le 9 juin 1750 **Françoise SALLIN**, baptisée en cette paroisse le 21 août 1720, fille de Jean-Baptiste et de Jeanne Françoise MOT.

Enfants du premier lit, baptisés à Sainte-Foy :

6-1) Pierre François GRASSON, baptisé le 3 juin 1740 (parrain : François Grasson ; marraine : Marie Empereur) ; mort jeune.

6-2) Autre Pierre François GRASSON, qui suit.

6-3) Marie Françoise GRASSON, baptisée le 24 avril 1747 (parrain : François Empereur ; marraine : Catherine Vallaz). Le 24 brumaire an V (14 novembre 1796), elle abandonne à son mari les biens-fonds, meubles, argent et effets provenant de l'hoirie de ses parents ¹². Elle est morte à Sainte-Foy le 3 pluviôse an V. Elle épouse à Sainte-Foy le 5 juillet 1764 Jacques Maurice EMPEREUR, baptisé en cette paroisse le 24 janvier 1739, fils de François Empereur et d'Élisabeth SALLIN. Propriétaire, il est mort à la Masure le 9 janvier 1812.

Enfants du second lit, baptisés à Sainte-Foy :

6-4) Marie Anne GRASSON, baptisée le 18 avril 1751 (parrain : Jean Pierre Eustache ; marraine : Marie Borrel). Demeurant alors aux Chapelles avec son premier mari, elle délaisse à Pierre François Grasson, son frère consanguin tous ses droits sur la succession de leurs parents, par acte du 8 floréal an V (27 avril 1797) ¹³. Elle est morte à Sainte-Foy le 8 novembre 1788, et elle est inhumée le lendemain. Elle épouse en premières noces Jacques Antoine PEITAVIN, vivant aux Chapelles en 1797. Elle épouse en secondes noces Dominique RECORDON, baptisé en cette paroisse le 2 septembre 1753, fils d'Antoine Recordon et d'Andrée BORREL. Il est mort à Sainte-Foy le 2 août 1829, et il est inhumé le lendemain.

6-5) Maurice GRASSON, né à la Masure et baptisé le 15 mars 1753 (parrain : Pierre François Chanu ; marraine : Marie Sallin). Il est mort à Sainte-Foy le 31 décembre 1832, et il est inhumé le lendemain. En 1822, il souscrit pour 20 livres à l'achat de cloches nouvelles pour l'église paroissiale. Il épouse à Sainte-Foy le 26 août 1777 Élisabeth Gasparde CHAMPET,

¹⁰ Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1770, folios 325 et 326.

¹¹ Notaire Chapel. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1796, folios 437 et 438.

¹² Notaire Gonthier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2043, folios 143 et 144.

¹³ Notaire Gonthier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 2043, folio 443.



baptisée en cette paroisse le 2 mai 1755, fille de Claude Champet. Elle est morte à Sainte-Foy le 17 décembre 1820, et elle est inhumée le surlendemain.

- 6-6) Claudine GRASSON, née à la Masure et baptisée le 27 mars 1757 (parrain : Germain Empereur-Popelloz ; marraine : Claudine Empereur-Villaz).
- 6-7) Marie Rose GRASSON, née à la Masure et baptisée le 22 mars 1759 (parrain : Antoine Emprin ; marraine : Mauricie Champet).

6^{ème} degré

Pierre François GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 18 février 1745 (parrain : Pierre Chenal ; marraine : Jeanne Françoise Empereur-Perret). Le 9 décembre 1792, avec Jean Claude Chedal et Pierre Salin, il est chargé du dépouillement des votes exprimés pour l'élection des premiers officiers municipaux mis en place après l'invasion française. Il est mort à la Masure le 28 fructidor an XI.

Il épouse à Sainte-Foy le 19 juillet 1770 **Élisabeth CHANU**, baptisée en cette paroisse le 10 juillet 1745, fille de feu Claude Chanu et de Claudine EMPEREUR-PEPELLOZ. Elle est morte à la Masure le 20 nivôse an XI, au domicile de Marie Innocente Empereur.

Enfants, baptisés à Sainte-Foy :

- 7-1) Marie Élisabeth GRASSON, née au Miroir le 25 mars 1774 et baptisée le même jour (parrain : Jean-Baptiste Empereur-Besson ; marraine : Anne Grasson) ; morte à Sainte-Foy le 19 décembre 1853. Elle épouse à Sainte-Foy le 28 janvier 1806 Marie Pierre Joseph FAVRE, baptisé en cette paroisse le 5 octobre 1775, veuf de Marie Élisabeth CHANU, fils de feu François Joseph Favre et de défunte Pernelle EMPEREUR-VILLAZ. Cultivateur au Miroir, il est mort en ce village le 9 novembre 1867.
- 7-2) Jacques Maurice GRASSON, né à la Masure le 30 mai 1777 et baptisé le même jour (parrain : Pierre Grasson ; marraine : Anne Marie Buisson).
- 7-3) **Jean-Baptiste GRASSON, qui suit.**
- 7-4) Marie Antoinette GRASSON, née le 6 mai 1785 et baptisée le lendemain (parrain : Jacques Maurice Empereur ; marraine : Marie Antoinette Escot) ; inhumée le 8 novembre suivant.

7^{ème} degré

Jean-Baptiste GRASSON, né à la Masure le 9 juin 1779 et baptisé le lendemain à Sainte-Foy (parrain et marraine : Jean-Baptiste et Marie Catherine Chanu). Cultivateur à Sainte-Foy, il est mort en 1810.

Il épouse 1^{er} à Sainte-Foy le 20 messidor an VIII **Marie Innocente EMPEREUR**, née en cette paroisse (au Villard) et baptisée le 5 mars 1780, fille de feu Jean Pierre Empereur et de défunte Maurise EMPEREUR. Elle est morte à la Masure le 9 fructidor an XIII.

Il épouse 2^{er} à Sainte-Foy le 26 juillet 1808 **Marie Anne JOUX**, baptisée en cette paroisse le 18 juillet 1786, fille de Pierre Joux, propriétaire, et de défunte Marie Élisabeth CHANU. Veuve, elle se remarie à Sainte-Foy le 26 juin 1813 avec François Balthazar CHARDONNET. Elle est morte à Sainte-Foy le 30 avril 1859.

Enfants du premier lit :

- 8-1) **Joseph Marie GRASSON, qui suit.**
- 8-2) Pierre Joseph GRASSON, né à la Masure le 10 floréal an XII, mort le 14 suivant.



Enfant du second lit :

8-3) Maurice GRASSON, né (à la Masure) le 25 novembre 1809, mort à Sainte-Foy le 5 décembre 1820.

8^{ème} degré

Joseph Marie GRASSON, né à Sainte-Foy (à la Masure) le premier jour complémentaire de l'an IX, baptisé le lendemain 19 septembre 1801 (parrain : Joseph Marie, fils de Pierre Joux ; marraine : Marie Élisabeth, fille de Pierre Grasson). Laboureur à Sainte-Foy, il est mort en cette commune le 2 novembre 1870.

Il épouse à Sainte-Foy le 5 août 1823 **Marie Josèphe EMPRIN**, née à Villaroger le 5^{ème} jour complémentaire de l'an XII, fille de Jean François Emprin et de Marie Anne CHENAL-MANOIL, cultivateurs. Elle est morte à la Masure le 22 juillet 1886.

Enfants :

9-1) **Ambroise GRASSON, qui suit.**

9-2) Marie Anne GRASSON, née et baptisée à Sainte-Foy le 3 janvier 1826 (parrain : Joseph Gabriel Empereur-Bisson ; marraine : Jeanne Françoise Empereur) ; morte *ibidem* le 24 juin 1893. Elle épouse à Sainte-Foy le 15 juin 1847 Joseph EMPEREUR, né en cette paroisse le 21 août 1823 et baptisé le lendemain, fils de Marie Pierre Joseph Empereur, surnommé « à Balthazar », et de Marie Anne GONTHIER. Aubergiste à Sainte-Foy, il est mort au chef-lieu de cette commune le 19 juillet 1883. Leur fils unique, Constantin Empereur (1848 - 1929) a fait une belle carrière politique : député radical de 1899 à 1909, il est ensuite sénateur jusqu'en 1920.

9^{ème} degré

Ambroise GRASSON, né et baptisé à Sainte-Foy le 20 juillet 1824 (parrain : Jean François Emprin, son oncle maternel ; marraine : Marie Anne Joux, veuve Empereur). Cultivateur à Sainte-Foy, conseiller municipal en 1863, il est mort en cette commune le 16 mai 1881.

Le 4 juin 1877, deux gros rochers se détachent de la Molluire et dévalent la forêt du Devin du Miroir, avant de s'abattre sur plusieurs bâtiments agricoles. L'étable d'Ambroise Grasson est totalement détruite.

Il épouse à Sainte-Foy le 22 juillet 1845 **Marie Flavie CHANU**, née vers 1817, fille de Jean Marie Chanu et Marie Élisabeth DUPONT. Elle est morte à la Masure le 28 septembre 1880.

Enfants, nés et baptisés à Sainte-Foy :

10-1) Marie Clotilde GRASSON, née le 21 juillet 1846 (marraine : Marie Josèphe Emprin, épouse Grasson). Elle épouse à Sainte-Foy le 20 mai 1863 Pierre EMPEREUR, cultivateur en cette commune, où il est né le 12 janvier 1841, fils de Jacques Balthazar Empereur, cultivateur, et de Marie Élisabeth FAVRE.

10-2) Joseph Césaire GRASSON, né et baptisé le 24 juin 1848 (parrain : Joseph Marie Grasson, laboureur). Il est cultivateur à la Masure.

Il épouse à Sainte-Foy le 28 juillet 1875 Anne CHARDONNET, née en cette commune le 10 mars 1856, fille de Pierre Marie et de Marie Thérèse CHANU, cultivateurs.



Enfants, nées à la Masure :

- 11-1) Marie Antoinette GRASSON, née le 29 novembre 1878. Elle épouse à Sainte-Foy le 14 septembre 1904 Édouard Delphin CHANU, né au Miroir le 22 juin 1876, fils de Germain Chanu et de Marie Anne EMPRIN, cultivateurs.
- 11-2) Victorine Adeline GRASSON, née le 29 mai 1881.

10-3) Jules GRASSON, qui suit.

- 10-4) Marie Anne GRASSON, née et baptisée le 11 décembre 1856. Elle épouse à Sainte-Foy le 9 juin 1875 Prosper BORREL, cultivateur en cette commune, où il est né le 14 décembre 1848, fils de feu Joseph Gabriel Borrel, cultivateur, et de Marie Virginie EMPEREUR.

10^{ème} degré

Jules GRASSON, né à Sainte-Foy le 14 mai 1851. Cultivateur en cette commune en 1871, il est tiré au sort pour le service militaire, et affecté au régiment d'infanterie stationné à Chambéry¹⁴. Devenu géomètre, il demeure au village de la Thuile. Il est aussi instituteur à l'école de la Masure. Il épouse à Sainte-Foy le 28 mai 1884 **Marie Philomène CHENAL-JACQUET**, cultivatrice en cette commune, où elle est née le 16 janvier 1861, fille de Calliste Augustin Chenal-Jacquet, cultivateur (décédé à Paris le 31 mars 1862), et de Marie Élisabeth DUCH, porteuse de pain à Paris, rue de Clichy.

Enfants, nés à Sainte-Foy (à la Thuile) :

- 11-1) Marie Zoé Félicie GRASSON, née le 1^{er} décembre 1885, morte à Sainte-Foy le 2 juin 1886.
- 11-2) Marie Clotilde Hortense GRASSON, née le 29 avril 1887, morte à Sainte-Foy le 5 juin 1893.
- 11-3) Marie Joséphine Théodora GRASSON, née le 30 mars 1892, morte à Draguignan le 22 janvier 1954. Elle épouse en premières noces à Sainte-Foy le 23 septembre 1907 Justin Joseph Eugène BOCH. Elle se remarie à Malakoff le 30 mars 1928 avec Joseph BOCCHETTA.

11-4) Raoul Samuel GRASSON, qui suit.

11^{ème} degré

Raoul Samuel GRASSON, né à Sainte-Foy le 24 juillet 1895. Il a été facteur des Postes.

Appelé à l'activité militaire et affecté au 11^{ème} B.C.P., il arrive au corps le 15 décembre 1914. Il passe au 22^{ème} B.C.P. le 28 juillet 1915, mais il est grièvement blessé le 3 septembre suivant dans un combat au Linge - Lac noir (Alsace). Il est atteint à l'avant bas-droit par un shrapnel, et doit être évacué. Il est admis à la réforme avec gratification par décision ministérielle du 18 août 1916, et reçoit une pension de l'État. Il est cité à l'ordre du bataillon le 13 avril 1917, et à l'ordre du corps d'armée le 9 avril 1920 : « chasseur très brave et dévoué, grièvement blessé à son poste de combat au Linge le 3 septembre 1915, au cours d'un bombardement ». Il a été décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze et étoile de vermeil, et de la médaille militaire¹⁵.

Il épouse à Paris (XIV^e arrondissement) le 25 septembre 1930 **Marie Louise DELGOF**.

¹⁴ A.D. de la Savoie, registres matricules militaires, 1R 6, n° d'ordre 1587.

¹⁵ A.D. de la Savoie, registres matricules militaires, 1R 229, n° matricule 1032.



§ III - Postérité de François GRASSON, fils de Maurice et d'Anne BAZILLE

4^{ème} degré

François GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 4 juin 1723 (parrain : Nicolas Empereur-Popelloz ; marraine : Marie Empereur-Villaz). Demeurant à la Masure, il est mort avant 1783.

Il épouse à Sainte-Foy le 19 septembre 1748 **Marie Anne BORREL**, baptisée en cette paroisse le 2 mai 1731, fille de Maurice Borrel et de Foy EMPEREUR-VILLAZ. Elle est morte au Miroir le 15 avril 1812.

Enfants, baptisés à Sainte-Foy :

- 5-1) **Mauricie GRASSON**, baptisée le 27 avril 1750 (parrain : Maurice à Michel Borrel ; marraine : Mauricie Moulin) ; morte à Sainte-Foy le 8 juin 1828. Elle épouse en cette paroisse le 25 juin 1783 **Marie Joseph CHANU**, né au Miroir et baptisé à Sainte-Foy le 29 juin 1751, fils d'Antoine Chanu et de Marie SALLIN. Il est mort au Miroir le 24 prairial an XI.
- 5-2) **Foy GRASSON**, née à la Masure et baptisée le 18 mars 1755 (parrain : Jean-Baptiste Empereur-Bisson ; marraine : Pernelle Borrel) ; morte à Sainte-Foy dans la maison Chedal le 12 février 1841. Elle épouse **Jacques François CHEDAL**, baptisé à Sainte-Foy le 31 mars 1753, fils de Jean Claude Chedal et de Maurise EMPEREUR. Il est mort à Sainte-Foy le 19 avril 1819.
- 5-3) **Pierre Joseph GRASSON, qui suit.**

5^{ème} degré

Pierre Joseph GRASSON, né à la Masure et baptisé à Sainte-Foy le 5 juin 1759 (parrain : Pierre Grasson ; marraine : Jeanne Joux). Cultivateur à la Masure, il est mort à Sainte-Foy le 13 mars 1813.

Il épouse à Sainte-Foy le 16 septembre 1783 **Jeanne EMPEREUR**, née à la Masure et baptisée à Sainte-Foy le 8 janvier 1761, fille de François Empereur et de Foy EMPEREUR. Elle est morte dans la maison Grasson le 20 juin 1841.

Enfants, nés à la Masure (et baptisés à Sainte-Foy) :

- 6-1) **Foy Claudine GRASSON**, née et baptisée le 1^{er} décembre 1786 (parrain : Pierre Basile Bazille ; marraine : Claudine Sallin) ; morte accidentellement à Sainte-Foy le 4 mai 1789, « *in torrente precipitata* ».
- 6-2) **Marie Angélique GRASSON**, née le 8 thermidor an III.
- 6-3) **Jacques Maurice GRASSON, qui suit.**
- 6-4) **Marie Victor GRASSON**, né le 10 pluviôse an VII.
- 6-5) **François Maurice GRASSON**, né le 2 nivôse an IX et baptisé le jour même 21 décembre 1800 (parrain : Maurice Grasson ; marraine : Marie Catherine, fille de Joseph Marie Chanu). Propriétaire à Sainte-Foy, il est mort dans la maison Grasson le 10 mars 1840. Il épouse à Sainte-Foy le 20 juillet 1830 **Marie Victoire SALLIN**, née vers 1804, fille naturelle de Marie Josèphe Sallin. Elle est morte à la Masure le 2 janvier 1874.
- 6-6) **Marie Euphrosine GRASSON**, née 17 germinal an XI et baptisée le même jour 7 avril 1803 (parrain : Jean Maurice Arpin ; marraine : Marie Françoise Empereur) ; morte à Sainte-Foy



le 11 janvier 1877. Elle épouse à Sainte-Foy le 10 août 1830, avec une dispense du 4^{ème} degré de consanguinité, Joseph FAVRE, né au Miroir le 15 vendémiaire an XII, veuf de Marie Henriette EMPEREUR, fils de Louis Favre et de Marie Anne FAVRE. Cultivateur à la Masure, il est mort en ce village le 7 mars 1870.

6^{ème} degré

Jacques Maurice GRASSON, né à Sainte-Foy (à la Masure) le 20 pluviôse an V. Cultivateur à Sainte-Foy, il est parti travailler comme journalier à Montpellier en 1841. Il est mort au hameau de la Tournaz à Sainte-Foy le 19 novembre 1870.

Par son testament du 26 juin 1826, il lègue 747 francs pour la fondation d'une école « en faveur des enfants mâles de ses parents et des garçons pauvres » de la Masure.

En 1828, il fonde trois messes dans la chapelle du Baptieu.

Il épouse à Sainte-Foy le 5 juillet 1825 **Marie Antoinette SALLIN**, née en cette paroisse le 27 frimaire an XIII, fille de feu Maurice Sallin et de Marguerite MARMOTTAN. Elle est morte au hameau de Chavarnier le 7 avril 1873.

Enfants, baptisés à Sainte-Foy :

- 7-1) Marie Sophie GRASSON, née le 6 juin 1826 et baptisée le lendemain (parrain : Jean Maurice Maître ; marraine : Marie Angélique Salins) ; morte sans alliance à Sainte-Foy le 30 décembre 1885.
- 7-2) Marie Élisabeth GRASSON, née et baptisée le 4 mai 1828 (parrain : Maurice François Grasson ; marraine : Marie Maurise Andrée Gardet) ; morte à Sainte-Foy (à Chavarnier) le 4 mars 1880. Elle épouse à Sainte-Foy le 5 août 1856 Joseph Marie SULPIS, né en cette paroisse le 21 janvier 1828, fils de Pierre Maurice Sulpis et de Marie Anne BORREL. Il est vivant en 1880.
- 7-3) **Marie François GRASSON, qui suit.**
- 7-4) Jean Maurice GRASSON, né et baptisé le 20 novembre 1837 (parrain : Jean-Baptiste Mercier ; marraine : Marie Françoise, femme de Philippe Empereur) ; mort le 2 décembre suivant et inhumé le lendemain.
- 7-5) Marie Victoire GRASSON, née et baptisée le 26 novembre 1841. Elle est morte sans alliance à Sainte-Foy le 12 avril 1901, à son domicile sis au hameau de la Tournaz.

7^{ème} degré

Marie François GRASSON, né et baptisé à Sainte-Foy le 30 mars 1833 (parrain : François Maurice Anselme-Martin ; marraine : Marie Charlotte Empereur, épouse Marmottan). Cultivateur à Sainte-Foy, il a résidé à Montpellier quelque temps avant son mariage. Il est mort à Sainte-Foy le 22 août 1873, au hameau de Chavarnier.

Il épouse à Sainte-Foy le 17 août 1869 **Marie Péronne CHARRIÈRE**, alors couturière en cette commune, où elle est née le 29 septembre 1845, fille de Pierre Joseph Charrière, menuisier, et de Marie Pantaléone ARPIN. Elle est morte à Sainte-Foy le 24 décembre 1885, au hameau du Planay.





§ IV - Postérité de Pierre GRASSON, fils de François et d'Antoinette EMPEREUR-PEPELLOZ

4^{ème} degré

Honorable Pierre GRASSON, né à Sainte-Foy et baptisé le 2 août 1693 (parrain : Pierre, fils de Gabriel Chevrel ; marraine : Lucrèce Joux). Il est mort à Sainte-Foy, et inhumé le 31 mars 1769.

Le 27 mai 1739, il cède à son frère Maurice le tiers d'un bâtiment qu'il possède à la Masure, provenant de leur mère et partagée entre eux et leur nièce Anne Marie, fille de feu Jacques, pour le prix de 330 livres. Sur cette somme, Maurice Grasson s'engage à payer à l'acquit de son frère celle de 70 livres qu'il doit aux héritiers de feu Jacques Maurice Grasson en vertu d'une obligation que leur mère a consentie en faveur dudit Jacques Maurice ¹⁶.

Il épouse à Sainte-Foy le 8 août 1719, avec une dispense du 3^{ème} au 4^{ème} degré, **Foy JOUX**, née au Miroir vers 1700, fille d'Honorable Antoine Joux et de Michelette GRASSON. Elle est morte au Miroir dans la maison de son père le 29 novembre 1744, et elle est inhumée le même jour. Elle fait son testament quelques minutes avant de rendre son âme à Dieu, faisant ses héritiers universels ses trois enfants vivants et laissant l'usufruit de ses biens à son mari. En outre, elle lègue par préciput à son fils Antoine, « en reconnaissance de ses travaux et épargnes, qu'il applique au soulagement de [sa] famille [...], et par affection qu'elle a particulièrement pour lui, sa part du « bâtiment paternel au Miroir, où elle fait présentement sa demeure, divisible avec la Maurise Joux, sa sœur », et dont elle possède la moitié ¹⁷.

Enfants, baptisés à Sainte-Foy :

5-1) Anne Marie GRASSON, baptisée le 2 juillet 1721 (parrain : Joseph Marie Empereur ; marraine : Anne Marie Grasson) ; morte à Sainte-Foy le 17 août 1788 et inhumée le surlendemain. Elle épouse à Sainte-Foy le 27 septembre 1762 Pierre BAL, veuf de Maurise FAVRE et de Marie Élisabeth JOUX, baptisé à Villaroger le 27 octobre 1729, fils de Pantaléon Bal et de Marguerite MOUSSELARD. Il est mort à Sainte-Foy le 22 ventôse an XIII (13 mars 1805), et il est inhumé le surlendemain.

5-2) **Antoine GRASSON, qui suit.**

5-3) Maurise GRASSON, née au Miroir et baptisée le 3 janvier 1729 (parrain : Joseph Favre ; marraine : Claudine Empereur) ; morte en bas âge.

5-4) Autre Maurise GRASSON, née au Miroir et baptisée le 5 septembre 1730 (parrain : Pierre Chanu ; marraine : Maurise Joux) ; inhumée à Sainte-Foy le 9 février 1775. Elle épouse à Sainte-Foy le 27 avril 1756 Jean Pierre CHANU, fils illégitime de Pierre Chanu-Jandet. Il est mort après sa femme.

5-5) Marie Antoinette GRASSON, née au Miroir et baptisée le 14 mai 1733 (parrain : Mathieu Chanu ; marraine : Marie Joux) ; morte jeune.

¹⁶ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1765, folios 140 et 141.

¹⁷ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1770, folios 315 (verso) et 316.



5^{ème} degré

Antoine GRASSON, né au Miroir et baptisé à Sainte-Foy le 5 juin 1724 (parrain : Germain Chanu ; marraine : Marie Empereur). Le 22 août 1752, il figure parmi les témoins qui assistent à la rédaction du testament de Jacques Maurice Chanu, à l'hôpital Saint-André de Bordeaux. Établi à Villaroger peu avant 1757, il est mort après 1800.

Il épouse 1^e) à Sainte-Foy le 27 juin 1747, avec une dispense du 3^{ème} au 4^{ème} degré de consanguinité, **Mauricie EMPEREUR**, baptisée *ibidem* le 4 juillet 1722, fille de feu Maurice Empereur et de Marie EMPEREUR-BESSON. Elle est inhumée à Sainte-Foy le 14 mars 1754.

Il épouse 2^e) à Sainte-Foy le 18 juin 1754 **Marie CHANU**. Elle est morte avant 1800.

Enfants, du second lit :

- 6-1) Joseph GRASSON, baptisé à Villaroger le 8 mai 1757 (parrain : Joseph Molian, de Séez ; marraine : Anne Marie Grasson, de Sainte-Foy).
- 6-2) Marie Marguerite GRASSON, née au Miroir et baptisée à Sainte-Foy le 1^{er} septembre 1765 (parrain : Hyacinthe Vallaz ; marraine : Marie Marguerite Joux) ; morte agricultrice à Villaroger le 19 novembre 1842. Elle épouse à Villaroger le 10 juillet 1787 Maurice RECORDON, baptisé en cette paroisse le 10 février 1760, fils de Jean-Baptiste Recordon et d'Anne Marie EMPRIN. Il est mort à Villaroger le 27 décembre 1835, et il est inhumé le surlendemain.
- 6-3) Marie Anne GRASSON, baptisée à Villaroger le 31 décembre 1769 (parrain : Jean Antoine Empereur ; marraine : Marie Anne Grasson, tous de Sainte-Foy) ; morte le 2 janvier 1774.
- 6-4) **Jeanne Françoise GRASSON, qui suit.**

6^{ème} degré

Jeanne Françoise GRASSON, baptisée à Villaroger le 7 février 1771 (parrain : François Bal ; marraine : Jeanne Françoise Emprin). Propriétaire à Villaroger, elle est morte sans alliance en cette paroisse le 6 mars 1840. On lui connaît trois enfants naturels.

D'une relation avec Jean Pierre SERVONNET est né :

7-1) Maurice GRASSON, né à la Lézaire le 19 pluviôse an V.

D'une relation avec Jean Mathieu CHARRIÈRE, laboureur, est née :

7-2) **Marie Dorothee GRASSON, qui suit.**

Enfant né d'une liaison inconnue :

7-3) Augustin GRASSON, né le 10 mars 1814. Journalier à Villaroger, il est mort sans alliance en cette commune le 4 juin 1879.

7^{ème} degré

Marie Dorothee GRASSON, née à Villaroger le 27 pluviôse an X et déclarée sous le nom de CHARRIÈRE. Elle est morte sans alliance à Villaroger le 30 janvier 1864.

Elle est la mère de deux enfants naturels, nés et baptisés à Villaroger :

- 8-1) Marie Jacqueline GRASSON, née le 13 mars 1828 et baptisée le lendemain (parrain : Joseph Marie Henri ; marraine : Philiberte Grognet).
- 8-2) Joseph GRASSON, né le 23 janvier 1832 et baptisé le lendemain (parrain : Joseph Miédan-Gros ; marraine : Françoise Emprin) ; mort le 12 avril suivant.



Seconde branche

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Melchior GRASSON, né vers 1585, inhumé à Sainte-Foy le 20 août 1659.

Il a épousé (avant 1635) **Andrée**, inhumée le 27 septembre 1650.

Enfants :

2-1) **Honnête Jean-Baptiste GRASSET, alias GRASSON, qui suit.**

2-2) Madeleine GRASSON, baptisée à Sainte-Foy le 29 avril 1635 (parrain : Jean Chanu ; marraine : Michelette, femme de Jean Grasset).

2^{ème} degré

Honnête Jean-Baptiste GRASSET, alias GRASSON, né vers 1610. Demeurant au Miroir, il est inhumé à Sainte-Foy le 1^{er} octobre 1688. Il est syndic de sa paroisse en 1661, et figure en 1680 parmi les cinquante-six souscripteurs qui contribuent à la fondation et à l'établissement perpétuel d'un prédicateur capucin pour prêcher à Sainte-Foy durant le Carême.

Il épouse 1^e) à Sainte-Foy le 22 juin 1632 **Andrée EMPEREUR-POPELLOZ**, fille de feu Jean Empereur-Popelloz. Elle est morte à Sainte-Foy des suites de ses couches et inhumée le 7 février 1653.

Il épouse 2^e) vers 1654 **Gabrielle EMPEREUR-BEYSSON**, baptisée à Sainte-Foy le 6 août 1634, fille d'Honnête Antoine Empereur et de Jeannette. Elle est inhumée à Sainte-Foy le 19 août 1709.

Enfants du premier lit, nés au Miroir et baptisés à Sainte-Foy :

3-1) Antoine GRASSET, baptisé le 24 mars 1638 (parrain : Charles, fils de feu Antoine Bazille ; marraine : Suzanne, femme de Gaspard Empereur-Beisson).

3-2) Balthazarde GRASSET, baptisée le 8 avril 1640 (parrain : Pierre Joux ; marraine : Jeannette, femme de Jean Joux).

3-3) **Honorable Balthazar GRASSET, alias GRASSON, qui suit.**

3-4) Andrée GRASSON, baptisée le 6 février 1653 (parrain : Honnête Claude Empereur ; marraine : Andrée, femme d'Honnête Gabriel Chanu) ; inhumée à Sainte-Foy le 11 mai 1748. Elle épouse à Sainte-Foy le 25 juin 1676 Claude CHANU, baptisé en cette paroisse le 5 octobre 1654, fils de Gabriel Chanu et d'Andrée. Mort en France en 1687, il est inhumé le 16 avril.

Enfants du second lit, nés au Miroir et baptisés à Sainte-Foy :

3-5) **Honorable Jacques Maurice GRASSON, dont la postérité est rapportée au § II.**

3-6) Michelle GRASSON, baptisée le 26 mars 1659 (parrain : Michel Gaydoz ; marraine : Françoise, femme d'Henri (?) Chanu -Touchet) ; morte à Sainte-Foy le 24 août 1736. Elle épouse en cette paroisse le 22 juin 1677 Honorable Antoine JOUX, demeurant au Miroir, baptisé à Sainte-Foy le 28 mars 1655, fils de Patrice Joux et de Genette EMPEREUR. Il teste le 6 août 1720 dans sa maison du Miroir. Il lègue 6 livres au maître autel de l'église de Sainte-Foy et 6 autres livres aux autres autels. Il lègue 6 livres à la confrérie des pénitents séculiers de sa paroisse, 3 livres à la chapelle St-Claude de la Masure et pareille somme à la



chapelle Ste-Brigide du Miroir. Il lègue deux bichets de fèves aux P.P. Mineurs du couvent St-Michel de Moûtiers, et autant aux capucins de Bourg-Saint-Maurice. Il ordonne dans l'année de son décès un sevellement « à bon pain, vin et autres viandes honnêtes et licites », « auquel seront appelés tous ses parents, alliés, affins et voisins, et que le même jour soit faite l'aumône générale aux pauvres, en bons morceaux de pain de seigle et potage de fèves bien conditionné, avec un service pour le repos de son âme et celle de ses prédécesseurs ». Il lègue à sa femme « ses vivres, vêtements, aliments, et *entretènement* honnêtement et selon sa qualité dans la maison et avec la famille de ses héritiers universels, en faisant de son pouvoir les œuvres d'iceux ». Au cas où elle ne souhaiterait pas faire sa demeure avec ses héritiers, et si elle ne peut plus travailler, il veut qu'on lui verse une pension « suffisante et capable pour son entretien, à loi dite de prudhommes et gens de bien, à convenir respectivement (*sic*) ». Il constitue à sa fille Jeannette, « simple de nature », une pension annuelle de six setiers de blé seigle, un bichet de froment, deux bichets de raves, pois et fèves, douze livres de sel, autant de beurre et de fromage, douze charges « de bon bois », une paire de socques par an et une paire de souliers tous les trois ans. Elle habitera dans sa maison, « avec tous les meubles et ustensiles qu'elle aura de besoin (*sic*) ». Il lègue à celle de ses héritières qui aura soin de ladite Jeannette une pièce de terre de deux quartonnées au Miroir, appelée « aux Mollieux ». Il fait ses héritières universelles ses trois autres filles : Foy, épouse de Pierre Grasson, Maurise et Jacquemette ¹⁸. Il est mort à Sainte-Foy le 16 octobre 1728.

- 3-7) Andrée GRASSON, baptisée le 24 février 1661 (parrain : Nicolas Chanu ; marraine : Marie, femme de Maurice Empereur-Besson).
- 3-8) Honorable Antoine GRASSON, baptisé le 4 février 1663 (parrain : Antoine Empereur ; marraine : Marie, femme de Mathieu Chanu). Marchand demeurant au Miroir, il a longtemps pratiqué le commerce en France, plus particulièrement en Bourgogne. Ses affaires ont bien prospéré, grâce à la compagnie de commerce qu'il a fondée dès 1691 avec ses frères et avec Joseph et Jean-Baptiste Bazille, Antoine Borrel, François et Joseph Empereur. Au soir de sa vie, souhaitant définitivement se retirer chez lui au Miroir, il cède en 1729 ses parts à ses associés, moyennant 40.000 livres. Devenu un des notables de Sainte-Foy, il est élu en 1725 syndic de la paroisse. Il est décédé chez lui le 14 septembre 1731 et il est inhumé à Sainte-Foy le lendemain.

Signature d'Antoine Grasson sur l'acte de décès
de son fils Joseph à Saint-Florentin en 1718

Il teste le 13 février 1691 par-devant le notaire Gonthier (cité dans l'inventaire de 1731). Il laisse à ses frères Balthazar, Jacques Maurice et Jean la moitié « de ses effets et marchandises qui pourraient lui appartenir rière le royaume de France » ¹⁹.

¹⁸ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1746, *folios* 261 et 262.

¹⁹ Ces dispositions sont rappelées dans la cession de droits accordée par Gabriel Grasson le 23 juillet 1739 (voir-ci-dessus, à l'article de Gabriel Grasson).



Le 5 septembre 1729, il constitue une pension viagère en faveur de Suzanne Borrel, avec qui il est sur le point de convoler en secondes noces. Après son décès, elle aura une maison « pour faire son habitation », avec « tous les ustensiles nécessaires pour son usage ». Elle recevra annuellement six setiers de blé de seigle, deux bichets de froment, un bichet de pois et un bichet de fèves, trente livres de beurre et quarante livres de fromage, vingt-quatre livres de sel, onze charges de « bon bois sec », vingt-trois aunes de drap de pays, six aunes de toile commune du pays, une paire de souliers et une paire de socques, 24 livres en argent, et du fourrage « pour nourrir une brebis et une chèvre pendant l'hiver »²⁰. Les 20 et 27 septembre 1731, un inventaire de ses effets est réalisé dans sa maison du Miroir, en présence de ses frères Jacques Maurice et Jean²¹. Les 9 et 12 septembre 1732 a lieu une addition d'inventaire de ses effets mobilières, au village du Miroir²².

Il épouse 1^e) à Sainte-Foy le 23 juin 1682, avec une dispense du 4^{ème} degré de consanguinité, Marie BORREL-MOLINIER, baptisée en cette paroisse le 10 mai 1664, fille de feu Louis Borrel-Molinier et d'Antoinette EMPEREUR. Elle est morte à Sainte-Foy le 9 août 1728.

Il épouse 2^e) à Sainte-Foy le 14 septembre 1729 Suzanne BORREL, née vers 1700, fille de Bernard à Hugues Borrel et de Marie Angélique SILVOZ. Veuve, elle se remarie à Sainte-Foy le 22 mai 1736 avec Maurice BÉRENGER. Le 5 septembre 1732, elle obtient du juge du comté de la Val d'Isère la tutelle de sa fille Antoinette. Le lendemain, la tutelle aux biens de sadite fille est décernée à Gaspard Joux, époux d'une de ses belles-filles²³. Elle est morte à Sainte-Foy (au Planay) le 4 frimaire an III.

Enfants du premier lit, baptisés à Sainte-Foy :

- 4-1) Jean-Baptiste GRASSON, baptisé le 29 juillet 1691 (parrain : Pierre, fils de Nicolas Chanu ; marraine : Claudine Socquet, femme de Pierre Pernet, de la paroisse de Sééz) ; mort avant 1732.
- 4-2) Honorable Jeanne GRASSON, née au Miroir et baptisée le 5 avril 1693 (parrain : Joseph Empereur ; marraine : Jeanne, fille de Jean Antoine Grasson) ; morte à Sainte-Foy et inhumée le 14 mars 1769. Elle fait un premier testament le 22 novembre 1732. Demeurant au Miroir, elle teste une seconde fois dans sa maison le 29 mai 1753. Elle veut que ses héritiers fassent une aumône aux pauvres « devant la porte de son domicile » le jour du Vendredi Saint « pendant les cinq premières années après son décès ». Ils donneront à chacun d'eux un « quartier de pain », et à cet effet ils emploieront deux bichets de seigle. Elle fait ses héritiers universels Jacques Maurice Favre, son petit-fils (fils « pupil » d'Honorable Maurice Favre), et Jean Antoine Favre, son fils²⁴. Elle épouse en premières noces à Sainte-Foy le 2 (ou 4) juin 1711, avec une dispense du 4^{ème} degré de consanguinité, Pierre EMPEREUR. Elle se remarie à Sainte-Foy le 2 octobre 1721 avec Sieur Henri FAVRE, fils d'Antoine FAVRE. Il est inhumé à Sainte-Foy le 2 mars 1738.
- 4-3) Honorable Anne Marie GRASSON, née au Miroir vers 1695. Demeurant en ce village, elle est morte à Sainte-Foy (au Miroir ?) le 4 août 1783, et elle est inhumée le lendemain. Elle teste le 8 avril 1750 en faveur de ses enfants : Ambroise, Élisabeth (femme de Pierre Chanu), Andréaz (femme de Claude Empereur), Anne Marie et Antoinette Joux. Elle veut que l'on célèbre le jour de son enterrement trois grandes

²⁰ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1755, folio 451 (verso).

²¹ Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1757, folios 474 (verso) à 477.

²² Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1758, folios 382 à 387.

²³ Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1758, folios 352 (verso) et 353.

²⁴ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1779, folio 250.



messes *a notte*, la dernière « à diacre et sous-diacre ». Le même jour, elle veut que l'on fasse une aumône « aux pauvres familles de la paroisse », et que l'on distribue de même une balle de sel aux autres familles, riches et pauvres, du Miroir, de la Masure et d'Aigue-Claire. Le jour de son anniversaire, on fera pareillement un sevellement aux familles des trois villages et aux parents, à qui on distribuera pour deux balles de sel, et on fera encore une aumône aux pauvres de la paroisse, en pain et potage de fèves bien conditionné. On emploiera à cet effet douze bichets de blé et douze bichets de fèves²⁵. Elle épouse à Sainte-Foy le 11 août 1716 Discret Gaspard JOUX, baptisé en cette paroisse le 19 avril 1690, fils de Joseph Joux et de Pantaléone EMPEREUR, du village du Miroir. Il est mort en France en 1732, après avoir testé le 12 décembre par-devant Maître Catiel, notaire royal au bailliage du Beaujolais.

- 4-4) Maurise GRASSON, baptisée le 14 avril 1697 (parrain : Gaspard, fils de Mathieu Chanu ; marraine : Mauricie, femme de Gabriel Empereur-Besson) ; morte avant 1732.
- 4-5) Joseph GRASSON, baptisé le 9 avril 1699 (parrain : Joseph, fils d'Antoine Empereur-Besson ; marraine : Jeanne Françoise, fille de Gabriel Joux) ; mort à Saint-Florentin le 27 octobre 1718 et inhumé le lendemain en présence de son père et de son oncle Jacques.
- 4-6) Honorable Andrée GRASSON, baptisée le 15 avril 1703 (parrain : Balthazar, fils de Jean-Baptiste Grasson ; marraine : Mauricie, fille de Claude Empereur) ; morte avant 1739. Elle épouse à Sainte-Foy le 11 août 1723 Discret Jean-Baptiste BAZILLE, né vers 1700, fils de Gabriel Bazille, de cette paroisse. Marchand, il s'est établi à Joigny, en Bourgogne. Il y a fait fortune, et sa descendance a compté parmi les familles notables de la ville.

Enfant du second lit :

- 4-7) Antoinette GRASSON, née posthume au Miroir et baptisée à Sainte-Foy le 18 mars 1732 (parrain : Égrèze Joseph Gonthier ; marraine : Andrée Grasson) ; morte à Séez et inhumée le 18 novembre 1758. Elle épouse à Séez le 28 mai 1746, avec un contrat dotal passé le 16 août 1749²⁶, Égrèze Joseph Barthélémy RAPIN, baptisé à Séez le 3 juin 1722, fils d'Égrèze Jacques François Rapin, notaire royal collégié, châtelain et fermier général du comté de la Val d'Isère, et d'Honorable Anne CROSÉ. Le 27 septembre 1747, il obtient la curatelle de sa femme, mineure²⁷. Châtelain de la Val d'Isère, il meurt à Séez le 9 décembre 1765, et il est inhumé le lendemain, après s'être remarié le 9 janvier 1759 avec Marie Antoinette GRAND.
- 3-9) Antoinette GRASSON, baptisée le 5 novembre 1664 (parrain : Pierre Borrel ; marraine : Antoinette, femme de Jean-Baptiste Empereur-Villaz). Elle teste le 3 avril 1713. Elle ordonne un sevellement après son décès, « le plus tôt que faire se pourra, auquel sera donné à dîner à ses parents et l'aumône aux pauvres de Dieu ». Elle lègue 5 florins au maître autel de l'église de Sainte-Foy et 5 autres florins aux autres autels de cette église. Elle lègue 5 florins à la chapelle des Pénitents blancs de sa paroisse, 3 florins à la chapelle St-Ours & Ste-Brigitte érigée au village du Miroir, et 2 florins à la chapelle St-Claude & Ste-Appolonie du village de la Masure. Elle lègue 5 florins aux capucins de Bourg-Saint-Maurice. Elle

²⁵ Notaire Rapin. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1776, folio 160 (verso).

²⁶ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1775, folios 287 (verso) et 288. Antoinette Grasson se constitue en dot la somme de 7.042 livres et 15 sols.

²⁷ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1919, folio 850 (verso).



fonde une messe à perpétuité à l'honneur de saint Antoine abbé, son patron, qui sera célébrée tous les ans en l'église de Sééz par le curé du lieu, le jour de la fête de ce saint. Elle lègue à son mari 500 florins (dont 40 proviennent des étrennes que lui ont données ses parents), tous ses meubles vifs et morts, et le trossel qu'elle a reçu par son contrat dotal. Elle fait ses héritiers universels ses enfants à naître, et à défaut ses frères et sœurs des deux lits de son père (Balthazar, Jacques Maurice, Antoine, Jean, Michelette, Andrée et Catherine)²⁸. Elle épouse à Sainte-Foy le 26 juin 1680, avec un contrat dotal passé le 15 septembre suivant (notaire Gontier), Honnête Pierre FAVRE, fils de Jean.

3-10) Honorable Jean GRASSON, baptisé le 24 juillet 1666 (parrain : Jean Favre ; marraine : Pernette, femme de François Pernet). Marchand demeurant au Miroir, il est mort chez lui le 13 mars 1736. Il est syndic de Sainte-Foy en 1714.

Associé avec ses frères et d'autres voisins du Miroir et de la Masure, il fait fortune dans le commerce des étoffes en France. Séjournant plus longtemps à Sainte-Foy après 1720, et en attendant de se retirer définitivement des affaires, il accepte de s'occuper de la gestion des terres de Germain Empereur-Popelloz, marchand à Pont-à-Mousson, dont il devient le beau-frère en 1722. Il prend aussi en charge l'éducation de Michel et de Gasparde, le neveu et la fille de Germain. En 1726, il écrit à son beau-frère pour demander la part d'héritage de sa femme. Il faut dire que la succession de Michel Empereur, décédé un quart de siècle plus tôt, n'a toujours pas été réglée, et se monte à 40.000 livres. Pour liquider cette succession, il lui faut attendre l'été 1732 et la venue à Sainte-Foy de Germain Empereur. Ce dernier n'est pas particulièrement généreux avec sa sœur, qui doit se contenter de la somme de 720 livres, outre une douzaine de parcelles sur le territoire de Sainte-Foy.

Jean Grasson teste une première fois dans sa maison le 3 octobre 1714. Il veut que l'on appelle six prêtres pour célébrer les six messes qui seront dites le jour de ses funérailles pour le repos de son âme. Il y aura trois grandes messes « à diacre et sous-diacre » et trois messes « à voix basse ». Les grandes messes seront : la première « *De Beata* », la seconde « du Saint-Esprit », et la troisième de *requiem*. Le même cérémonial sera repris pour sa neuvaine et le bout de l'an. Le jour de son enterrement, on emploiera quatre flambeaux de cire blanche, et deux livres de cire rouge pour en faire treize chandelles. Il veut que le curé de la paroisse dise le psautier du Prophète royal « auprès de son corps ». Le même jour autant que faire se peut, ou du moins à la neuvaine, il ordonne un sevellement, « auquel sera baillé à dîner aux vénérables prêtres, parents et voisins à bon pin, vin et viandes, suivant la coutume, et l'aumône aux pauvres de Dieu suivant la louable coutume qui se fait en ladite paroisse ». Il lègue 20 florins au maître autel de l'église de Sainte-Foy, et autant aux autels du Saint-Rosaire, de Notre-Dame des Carmes et de St-Antoine. Il lègue 40 florins à l'autel St-Jean-Baptiste, 10 florins à la chapelle St-Claude de la Masure, et 10 florins à l'autel St-Léger de l'église de Montvalezan. Il lègue 20 florins aux capucins de Bourg-Saint-Maurice. Il laisse à sa (première femme) l'usufruit de ses biens, ou une pension convenable si elle ne souhaite pas vivre avec ses héritiers. Il fait ses héritiers universels ses enfants mâles à venir, et à défaut sa fille Françoise. Il lui substitue ses frères Balthazar, Jacques Maurice et Antoine²⁹.

Le 8 octobre 1732, par acte passé dans sa maison, il cède aux héritiers de son frère Antoine tous ses droits et héritages, moyennant 300 livres³⁰.

En février 1736, une épidémie de « fièvre maligne pourpre » sévit à Sainte-Foy, faisant plusieurs morts. Anne Empereur, deuxième épouse de Jean Grasson, est emportée et lui-même a contracté le mal. Aussi le 26 du même mois, deux jours après avoir enterré sa

²⁸ Notaire Gaydet. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1739, folios 97 et 98.

²⁹ Notaire Gaydet. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1740, folios 568 (verso) à 570.

³⁰ Notaire Gaydet. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1758, folio 456 (verso).



femme, il décide de faire un second testament. Il veut que l'on célèbre trois grandes messes les jours de son enterrement, de sa neuvaine et de son anniversaire. On emploiera à cette occasion pour trois livres de cire jaune, « converties » en treize chandelles ardentes, et quatre flambeaux. Il ordonne qu'après ses obsèques l'on donne à dîner à tous les parents, alliés et voisins « qui auront accompagné son corps à sa sépulture », avec une aumône aux pauvres « en bon potage de fèves bien conditionnées, suivant la coutume dudit lieu ». Il veut également que, dans l'année de son décès, il soit fait un sevellement « en bon pain, vin et viande fricassée, avec aussi l'aumône générale à tous les pauvres qui y surviendront (*sic*) ». Il lègue 10 livres au maître-autel de l'église de Sainte-Foy, 5 livres à la chapelle Ste-Brigitte du Miroir, 3 livres à la chapelle St-Claude de la Masure, 30 sols à la chapelle St-Roch érigée en la montagne de Mercuel, 30 sols à la chapelle St-Antoine érigée en la montagne du Parc. Au cas où les communiens souhaiteraient agrandir la chapelle du Miroir, il fait don du jardin qu'il possède à côté de cette chapelle pour permettre cet agrandissement. Il veut que l'on célèbre 300 messes basses dans l'année de son décès : cent par les prêtres de Sainte-Foy, cent par les cordeliers de Moûtiers, et cent par les capucins de Bourg-Saint-Maurice. Il donne à titre de prélegat 800 livres à sa fille Gabrielle Françoise, en bas âge. Il fait ses héritières universelles ses filles Françoise et Gabrielle Françoise, substituant l'aînée à la cadette dans sa part ³¹.

Il épouse 1^e) à Sainte-Foy le 28 juillet 1688 Andrée CHANU-JANDET, fille de feu Pierre. Elle est morte à Sainte-Foy le 23 octobre 1721.

Il épouse 2^e) à Sainte-Foy le 8 janvier 1722, avec une dispense du 3^{ème} au 4^{ème} degré de consanguinité, Anne EMPEREUR-POPELLOZ, baptisée en cette paroisse le 3 novembre 1699, fille de Michel Empereur-Popelloz et de Gasparde EMPEREUR. Après l'inondation qui emporte et détruit la chapelle de la Masure en 1732, elle participe à l'effort de reconstruction de ce lieu de culte. Le 28 septembre 1733, elle vend à Honorables Maurice, Joseph Marie et François Empereur-Bisson, frères, un bâtiment « contenant trente pieds de largeur et de la longueur du même pour y pouvoir édifier une chapelle à l'honneur de saint Claude », pour le prix de 300 livres (notaire Gonthier). Elle est morte au Miroir, et elle est inhumée à Sainte-Foy le 24 février 1736.

Enfant du premier lit :

4-1) Jean-Baptiste GRASSON, baptisé le 27 avril 1698 (parrain : Gabriel, fils de Gaspard Empereur ; marraine : Gabrielle, femme de Pierre Joux) ; mort à Sainte-Foy le 1^{er} octobre 1714.

4-2) Honorable Françoise GRASSON, née au Miroir le 19 juin 1711 (parrain : Révérend Jean François Molliet, curé de la paroisse ; marraine : Maurise Salin). Elle est l'unique héritière de son père en 1714. Elle est morte à Sainte-Foy (au Miroir ?) le 27 novembre 1781.

Délaissée par son premier mari, qui fait du commerce en France, elle se fait d'abord engrosser par un Valdôtain de passage. Puis, après la mort de son père, elle prend pour amant un certain Jeandet et mène une vie licencieuse qui scandalise toute la paroisse. Elle passe son temps au cabaret à boire et à jouer avec son galant, et ni le curé ni ses charitables voisins n'ont envie d'être molestés par ledit Jeandet, connu pour « [tirer] des couteaux et des pistolets ». L'écho de ce scandale parvient à Pont-à-Mousson, où Germain Empereur est attristé à l'idée de voir se dilapider la fortune de son défunt beau-frère. Il écrit à son cousin Maurice Grasson, à Conflans, pour lui proposer de faire enfermer sa cousine dans un couvent. Mais Maurice Grasson reste

³¹ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1762, folios 77 (verso) et 78.



réservé sur cette démarche et, dans sa réponse, rappelle la vie peu édifiante du mari de Françoise.

Françoise Grasson teste une première fois à Montvalezan sur Séez le 4 août 1737. Elle veut être inhumée au tombeau de son père, au cimetière de l'église paroissiale de Sainte-Foy. Elle veut que, pour ses funérailles, sa neuvaine, son annuel et son anniversaire, l'on célèbre « trois messes 'à notes', et tous autres offices divins et réponsiers accoutumés, avec les luminaires, le tout honorablement suivant la coutume du lieu, et comme une personne de ses semblables (*sic*) ». Elle veut aussi que les capucins de Bourg-Saint-Maurice célèbrent cent messes dans l'année de son décès. Elle lègue cinq livres aux cinq autels de l'église de Sainte-Foy. Elle lègue encore à l'autel de St-Roch érigé dans la montagne de Mervel, à celui de St-Antoine érigé au lieu du Parge, et à la chapelle Ste-Brigide du Miroir, à chacun la somme de 3 livres. Elle ordonne que soit fait une « aumône aux pauvres de Dieu » dans l'année de son décès, « soit le même jour de son anniversaire ». On distribuera à ceux qui se présenteront ce jour-là, « et particulièrement aux plus nécessiteux de ladite paroisse », pour vingt-quatre bichets de seigle « converti en bon pain », et pour douze bichets de fèves et « légumes convertis en potage bien conditionné ». En outre, on distribuera à cette occasion trois balles de sel aux pauvres et aux plus proches parents, amis et voisins du quartier du Miroir, qu'elle prie de « prier Dieu pour le repos de son âme et de ses parents prédécédés ». Elle fait ses héritiers universels tous ses enfants à naître, « tant mâles que filles ». Faute d'enfants, elle laisse tous ses biens à Honorable Pierre à Jean François Chanu, dit Jeandet, son cousin germain. Elle le charge de délivrer la somme de 2.500 livres à Marie Anne, la fille qu'elle a eue de Grat Bonnevie³².

Elle teste encore le 13 juillet 1747, dans sa maison au Miroir. Elle veut que, pour ses funérailles, sa neuvaine, son annuel et son anniversaire, l'on célèbre trois messes, dont deux « à haute voix » et la dernière « à voix basse ». Elle veut aussi que l'on célèbre dans l'année de son décès douze messes, à raison d'une par mois. Elle ordonne également dans l'année de son décès un sevellement, pour lequel on distribuera une balle de sel aux parents et voisins qui assisteront au service divin. On fera ce jour une aumône « aux pauvres nécessiteux, en bon pain et potage de légumes, pois et fèves, bien apprêté et bien conditionné ». Elle exclut son mari de sa succession, parce qu'il l'a « délaissée et méprisée » depuis longues années. Et pour récompenser ses services, elle lègue à sa cousine Anne Marie, fille de Jean François Chanu-Jandet, son habitation dans sa maison, avec son entretien en vivres, vêtements et aliments, pour le reste de sa vie. Elle aura en outre une pension de trois setiers de blé seigle, un bichet de froment, un bichet de légumes (pois et fèves), dix livres de beurre, autant de fromage et de sel. Enfin, elle fait son héritier universel Pierre à Jean François Chanu-Jandet, son cousin³³.

Elle teste pour la troisième fois à Moûtiers le 21 juillet 1750 en faveur de Jacques Maurice Marmottan, son beau-fils. Elle veut être inhumée dans l'église de Sainte-Foy, au tombeau de ses parents. Elle lègue à Marie Anne, sa fille naturelle, une pension annuelle de 300 livres³⁴.

Enfin, elle fait un quatrième testament à Peisey le 8 septembre 1753 en faveur de son second mari. Elle veut que l'on célèbre soixante messes dans l'année de son décès.

³² Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1763, *folios* 244 bis et 245 bis.

³³ Notaire Blanc. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1773, *folios* 246 (*verso*) et 247.

³⁴ Notaire Pétel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1925, *folios* 1143 (*verso*) et 1144.



Elle ordonne à son héritier de faire après sa mort une aumône générale aux pauvres, pour laquelle on emploiera quarante-huit bichets de blé (les deux tiers de seigle, le reste d'orge) pour le convertir en bon pain, et dix bichets de fèves pour faire du bon potage. Elle lègue 2.600 livres aux enfants à naître de sa fille Marie Anne ³⁵.

Elle teste une dernière fois le 31 janvier 1765, toujours en faveur de son beau-fils, « non seulement pour des motifs à elle connus et réservés, mais encore en vue des secours, services et marques d'amitié qu'il lui a témoigné (*sic*), et dont elle ressent actuellement les effets ; et encore par rapport aux suites favorables qu'elle en espère, connaissant son inclination et son affection particulière à son égard ». Le même jour, par un acte séparé, elle transporte à son beau-fils une créance de 1.600 livres ³⁶.

Elle épouse 1^e) à Sainte-Foy le 2 septembre 1728, avec une dispense du 4^{ème} degré de consanguinité, Honorable & Discret Maurice FAVRE, marchand en France, fils de Pierre. En 1745, il est « absent des États » depuis plusieurs années. Il est mort vers 1750.

Elle épouse 2^e) à Sainte-Foy le 5 septembre 1751 Honorable Antoine JARRE, originaire des Chapelles. Il est mort avant 1765.

Elle a eu une fille de sa liaison avec Grat BONNEVIE, d'Aoste :

- Marie Anne GRASSON, née vers 1733, morte à la Masure le 15 ventôse an VII. Elle épouse à Sainte-Foy le 9 juin 1750 Jacques Maurice MARMOTTAN, baptisé en cette paroisse le 29 mai 1721, fils de feu Joseph Marmottan et de défunte Marie BÉRENGER. Il est mort au Miroir le 2 floréal an XI.

Enfants du second lit, nés au Miroir et baptisés à Sainte-Foy :

- 4-3) Autre Jean-Baptiste GRASSON, baptisé le 24 avril 1724 (parrain : Joseph Empereur ; marraine : Jeanne-Baptiste Pocher, de Montvalezan) ; mort à Sainte-Foy le 19 mars 1728.
 - 4-4) Anne Marie GRASSON, baptisée le 26 mars 1727 (parrain : Pierre Empereur ; marraine : Anne Marie Chanu-Jandet) ; morte à Sainte-Foy le 25 octobre 1731.
 - 4-5) Jean-Baptiste GRASSON, baptisé le 26 février 1729 (parrain : Jean-Baptiste Joux ; marraine : Élisabeth Empereur-Besson) ; mort à Sainte-Foy le 15 février 1730.
 - 4-6) Michel GRASSON, jumeau du précédent et baptisé avec lui (parrain : Claude Empereur-Popelloz ; marraine : Jeannette Joux) ; mort le 30 décembre 1729.
 - 4-7) Jean François GRASSON, baptisé le 25 janvier 1731 (parrain et marraine : François et Marie Empereur) ; mort le 28 février suivant.
 - 4-8) Marie Pernelle GRASSON, baptisé le 22 avril 1733 (parrain : Jacques Empereur ; marraine : Pernelle Anselme) ; morte en bas âge.
 - 4-9) Gabrielle Françoise GRASSON, baptisée le 28 juillet 1735 (marraine : sa sœur Françoise). Elle est cohéritière de son père en 1736.
- 3-11) Catherine GRASSON, née vers 1667, morte à Sainte-Foy et inhumée le 16 septembre 1753. Elle teste vers 1740/1741 en faveur de son fils Joseph et de sa fille Marie, femme de François Empereur. Elle fait un codicille le 14 novembre 1748 ³⁷. Elle épouse à Sainte-Foy le 29 juin 1689 Antoine EMPEREUR, né *ibidem* le 15 février 1660, fils de feu Balthazar Empereur et de Genette. Il est décédé avant 1720.

³⁵ Notaire Flandin. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1779, folio 380.

³⁶ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1791, folios 50 (verso) et 51.

³⁷ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1774, folios 449 (verso) et 450.



3^{ème} degré

Honorable Balthazar GRASSET, *alias* **GRASSON**, baptisé à Sainte-Foy le 10 mars 1649 (parrain : Balthazar, fils d'Honnête Antoine Empereur ; marraine : Françoise, femme d'Honnête Jacques Sallin). Il a d'abord pratiqué avec ses frères le commerce des étoffes en France. Après la mort de sa première femme, il s'établit à Conflans, où il a acquis une boutique sur la Grand Place. Il y reçoit volontiers sa famille, en particulier ses neveux Empereur-Popelloz, établis à Pont-à-Mousson, chaque fois qu'ils font le voyage jusqu'en Tarentaise. Il conserve des liens avec la haute vallée de l'Isère et, en 1709, il prend en charge la ferme générale du comté de la Val d'Isère en association avec Maître Laurent Rapin. Devenu bourgeois de Conflans, il décède fort âgé en 1733, et il est inhumé le 2 décembre.

Il teste à Conflans le 11 février 1717. Il lègue 50 florins à la chapelle des « dévots pénitents du *Corpus Domini* » de Conflans, et autant à l'église paroissiale de cette ville. Il lègue 10 florins à la chapelle des pénitents de Sainte-Foy, et autant à l'église de cette paroisse. Il lègue 1.000 florins à sa fille Anne. Il lègue à sa (seconde) femme son entretien, sa nourriture et ses vêtements. Elle aura une chambre dans la maison qu'il laisse à son héritier. Dans le cas où elle ne souhaiterait pas y demeurer, elle aura une pension annuelle de 300 florins. Il fait son héritier universel son fils Maurice, lui substituant sa fille Anne, puis ses frères Jacques Maurice, Antoine et Jean, et leurs descendants mâles ³⁸.

Le 19 octobre 1717, il acquiert d'Honorable Jean à feu Claude Vibert, de Beaufort, un jardin avec son verger sis au terroir de Bourg-Saint-Maurice, près de la maison des du Bettex, pour le prix de 553 livres 6 sols 8 deniers ³⁹.

En 1726, le recteur de la chapelle Ste-Madeleine annexée aux recteurs des pénitents de Sainte-Foy est transféré à la cure de Notre-Dame-du-Pré. Le 17 mars de cette année, exerçant son droit de patronage comme descendant des fondateurs de cette chapelle, il nomme recteur Révérend Jean François à feu Guillaume Borrel, prêtre et bourgeois de Moûtiers, qu'il charge de « desservir et faire les fonctions requises et accoutumées de faire en ladite qualité de recteur (*sic*) » ⁴⁰. Le 8 avril suivant, pour le prix de 1.200 livres, il acquiert dix-sept fessorées de vignes à Conflans d'Honorable Grat à feu Pierre Antoine Jacquet, de cette ville ⁴¹.

Peu de temps avant de mourir, il fait un codicille le 23 novembre 1733. Il veut que sa (seconde) femme ait son habitation dans l'appartement situé au-dessus de sa boutique, qui comporte une cuisine et une chambre « sur le derrière », une galerie et un cabinet. Elle aura l'usage de la moitié de la cave de sa maison, et celui de la moitié de sa « grande écurie ». Elle disposera également de la moitié de son linge et de sa vaisselle. Il n'a pu signer l'acte, « attendu son incommodité, vieillesse et tremblement de main » ⁴².

Il épouse 1^è) à Sainte-Foy le 23 mai 1668 **Andrée EMPEREUR-POUPELLOZ**, baptisée en cette paroisse le 4 mars 1651, fille de Jean-Baptiste Empereur-Poupelloz et d'Aimée. Elle est inhumée à Sainte-Foy le 17 mars 1690.

Il épouse 2^è) vers 1692 **Honorable Claudine DESCHAMPS**, veuve de Jean Pierre FONTAINE, marchand de Conflans, et fille de Pierre Deschamps. Elle est morte après 1737.

³⁸ Notaire Marin. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1450, *folios* 603 et 604.

³⁹ Notaire Marin. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1450, *folio* 605.

⁴⁰ Notaire Perret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1462, *folio* 250 (*verso*).

⁴¹ Notaire Vouthier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1462, *folio* 296.

⁴² Notaire Vouthier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1471, *folios* 910 (*verso*) et 911.



Enfants du premier lit, nés et baptisés à Sainte-Foy :

- 4-1) Jeanne GRASSON, ondoyée à la maison par Humbert Chanu, puis baptisée le 7 juin 1685 (parrain : François Empereur-Besson ; marraine : Pantaléone, fille de Maurice Empereur-Crestet).
- 4-2) Jean-Baptiste GRASSON, né le 6 mai 1687 et ondoyé à la maison par Jean-Baptiste Grasson, puis baptisé à l'église (parrain : Jacques Chanu ; marraine : Antoinette Grasson, femme de Jean-Baptiste Empereur).

4-3) *Discret & Honorable Maurice GRASSON, qui suit.*

Enfants du second lit, nés et baptisés à Conflans :

- 4-4) Charlotte GRASSON, baptisée le 27 février 1693 (parrain : Pierre Lombard, de Saint-Pierre d'Albigny ; marraine : Charlotte Prévost) ; morte jeune.
- 4-5) Demoiselle Anne GRASSON, baptisée le 14 octobre 1699 (parrain : Grat Blondel ; marraine : Louise Vig...). Alors bourgeoise à Moûtiers, elle teste en cette ville le 13 juin 1756. Elle lègue à Marie et Claudine Jay, ses filles du premier lit (la première est l'épouse du sieur Vautier, la seconde du sieur Marin), à chacune 15 livres. Elle fait ses héritières universelles ses autres filles : Jacqueline, Philiberte et Nicolarde Jay ⁴³. Elle est morte à Moûtiers le 15 mars 1774, et elle est inhumée le surlendemain. Elle épouse en premières noces à Conflans le 19 janvier 1717, avec un contrat dotal passé le 16 décembre 1716 ⁴⁴, Sieur Georges JAY, bourgeois de Moûtiers, fils de feu Nicolas Jay. Il est mort à Moûtiers le 25 septembre 1737 et il est inhumé le surlendemain. Veuve, Anne Grasson se remarie à Moûtiers le 26 septembre 1742 avec Sieur Étienne GABRIEL, vivant en 1756 et décédé avant 1774.

4^{ème} degré

Discret & Honorable Maurice GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 7 mai 1689 (parrain : Maurice Chanu ; marraine : Pantaléone, femme de Jean Antoine Blanc, de Montvalezan). Marchand à Conflans et bourgeois de cette ville, il est inhumé *ibidem* le 9 avril 1747.

Le 25 juin 1737, il transporte à Claudine Deschamps, sa belle-mère, la somme totale de 600 livres ⁴⁵. Le lendemain, il fait son testament dans sa maison de Conflans. Il veut être inhumé dans l'église de Conflans, au tombeau de ses prédécesseurs (*sic*). Il lègue 400 livres à sa nièce Marie Jay, de Moûtiers, et 100 livres à chacune de ses autres nièces Jay : Jacqueline, Claudine, Philiberte et Nicolarde, ainsi qu'aux enfants à naître de sa sœur Anne. Il laisse à sa femme l'usufruit de ses biens, et fait son héritier universel Maurice Jay, son neveu et filleul, lui substituant sa nièce Marie Jay ⁴⁶.

Il teste encore le 6 avril 1747, à la veille de mourir. Il souhaite être inhumé en l'église de Conflans avec ses parents, et laisse à sa femme le soin de régler ses funérailles et tous les services accoutumés en temps de deuil. Il lègue 18 livres à la confrérie des pénitents de Conflans, « pour les réparations les plus utiles et nécessaires à faire à la chapelle de ladite confrérie ». Il lègue à Marie

⁴³ Notaire Pétel. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1937, folio 30.

⁴⁴ Acte passé dans la maison de Balthazar Grasson à Conflans, par-devant le notaire Marin. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1449, folios 447 et 448. Balthazar Grasson et Claudine Deschamps constituent en dot à leur fille la somme de 6.500 florins, outre son trossel de linge, habits et bijoux, estimé 500 florins. De son côté, Georges Jay, autorisé de son curateur, donne à sa future épouse la somme de 3.250 florins en augment de dot.

⁴⁵ Notaire Deschamps. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1479, folio 458.

⁴⁶ Notaire Deschamps. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1479, folio 458 (verso).



Jay, sa nièce, une « pièce de jardin et traille située [au] lieu-dit ‘aux Clopettes’, soit sous le château du seigneur baron Dunoyer ». Toutefois, il réserve à sa femme l’usufruit de ce jardin. Il fait d’ailleurs sa femme son héritière universelle ⁴⁷.

Il épouse à Conflans le 15 février 1711, avec un contrat dotal passé le 7 précédent ⁴⁸, **Marie FONTAINE**, fille de feu Jean Pierre Fontaine, marchand, et de Claudine DESCHAMPS (remariée avec Balthazar Grasson). Elle est inhumée à Conflans le 6 février 1758.

Enfants, nés et baptisés à Conflans :

- 5-1) Joseph GRASSON, baptisé le 30 décembre 1715 (parrain : Claude Blanc ; marraine : Jacqueline Lanche) ; mort jeune.
- 5-2) Autre Joseph GRASSON, baptisé le 2 février 1722 (parrain : Joseph Fontaine ; marraine : Claudine Deschamps) ; mort jeune.

§ II - Postérité de Jacques Maurice GRASSON, fils de Jean-Baptiste et de Gabrielle EMPEREUR

3^{ème} degré

Honorable Jacques Maurice GRASSON, né et baptisé à Sainte-Foy le 3 mars 1657 (parrain : Maître Jacques Buffard ; marraine : Genette [Grasson], femme de Gaspard Joux). Marchand associé avec ses frères et demeurant au Miroir, il est mort chez lui le 27 septembre 1731.

Signature de Jacque Maurice sur l’acte de baptême
de son filleul à Saint-Florentin en 1715

Il fait son testament le 23 septembre 1715. Il veut que, dans l’année de son décès, il soit fait « un *sepuellement* auquel sera baillé à dîner à tous ses parents, amis & voisins, & l’aumône aux pauvres de Dieu suivant la louable coutume du lieu ». Il veut également que, dans l’année de son décès, il « soit distribué deux ballons de sel au-devant la porte de sa maison aux plus nécessiteux ». Au cours de cette année, il charge son ou ses héritiers de faire dire trente messes par les prêtres de la paroisse pour le repos de son âme « et des fidèles trépassés ses prédécesseurs ». Il lègue 200 florins à l’église et à la fabrique paroissiale de Sainte-Foy. Il lègue aussi 5 florins à chaque autel érigé dans l’église, et 10 florins à la chapelle des pénitents de Sainte-Foy. Il lègue la même somme à la chapelle St-Claude de la Masure et à la chapelle Ste-Brigide du Miroir. Il lègue 10 florins (ou l’équivalent) aux

⁴⁷ Notaire Fontaine. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1498, *folio* 157 (*verso*).

⁴⁸ Acte passé dans la maison de Balthazar Grasson à Conflans, par-devant le notaire Marin. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1440, *folios* 117 (*verso*) à 119. Marie Fontaine se constitue en dot la somme de 1.800 florins que son père lui a léguée par son testament du 30 août 1689. En outre, Claudine Deschamps constitue à sa fille la somme de 1.500 florins, et un trossel estimé 700 florins (comprenant habits, linges, coffres, anneau d’or et lit garni). Le tout se monte à 4.000 florins. De son côté, Maurice Grasson, autorisé par son père, donne à sa future épouse 2.000 florins en augment de dot.



capucins de Bourg-Saint-Maurice, « afin de prier Dieu pour repos de son âme & des fidèles trépassés ses prédécesseurs ». Il lègue à ses filles Maurise et Gabrielle, à chacune la somme de 4.000 florins, une vache, une chèvre, une brebis, dix linceuls de trois aunes chacun, une couverture de drap de pays de trois aunes, « avec leurs robes, vêtements et *garniments* nuptiaux ». Il rappelle toutefois que Gabrielle a déjà reçu de lui la somme de 3.000 florins. Il laisse à sa femme l'usufruit de ses biens et son habitation dans sa maison avec son ou ses héritiers. Et au « cas advenant qu'elle ne pût ou ne voulût demeurer dans ladite maison, ou ne pouvant travailler », il lui sera « fourni une pension convenable selon sa qualité 'à dite d'expert', tant en vivre, aliments que vêtements, avec tous meubles à elle nécessaires, et sa *demeurance* là où bon lui semblera dans les bâtiments dudit testateur ». Il lui fait don en outre de 10.000 florins « pour en disposer à son plaisir ». Il fait son héritier universel son fils Gabriel, « seul & pour le tout, & pour en disposer à sa volonté, sous les réserves expressément faites [...] que, ne venant icelui Gabriel Grasson, son fils, à ne *repatriser* dans le présent pays, et y faire sa résidence, ou les enfants mâles d'icelui, procréés de loyal mariage, audit cas il prive ledit son fils et les siens ne se *repatrisant* les uns ou les autres, et [le] déjette pour la moindre part de légitime que lui pourrait advenir et appartenir ; et venant icelui son dit fils & héritier universel à mourir sans avoir [d'] enfant de loyal mariage », il institue ses filles Maurise et Gabrielle ses héritières à parts égales, les substituant l'une à l'autre ⁴⁹.

Il épouse à Sainte-Foy le 22 juin 1677 **Honorable Jacquemette JOUX**, née *ibidem* le 12 avril 1661, fille de Patrice Joux et de Genette EMPEREUR.

Le 15 mars 1742, elle vend à Gabriel Empereur-Perret, son petit-fils, une pièce de terre au terroir du Miroir, en Lapiaz d'amont, moyennant 180 livres ⁵⁰. Le même jour, en reconnaissance des services et secours qu'elle a reçus dans la famille de son beau-fils, elle hypothèque tous ses biens en faveur dudit Gabriel Empereur, et avec l'assentiment de Maurise Grasson, sa fille, elle lui remet la somme de 500 livres, le chargeant de pourvoir après sa mort aux frais de ses funérailles. Elle déclare que « depuis nombre d'années qu'elle est tombée en viduité », elle a « toujours demeuré dans la famille de feu Antoine Empereur-Perret, son beau-fils », et maintenant chez son fils Gabriel. Elle y « subsiste de la pension léguée » par son défunt mari, « ayant été pour ainsi dire abandonnée de Gabriel Grasson, son fils, qui s'est retiré et établi dans les pays étrangers, dans ses pressants besoins, vieillesse et infirmité corporelle, à quoi sa pension ne pouvait suffire, de sorte que ne lui restant qu'une espérance vaine et que trop inutile de la part de son dit fils et de ses autres parents, elle n'a en conséquence eu recours dans les conjonctures qu'au dit Antoine Empereur-Perret, son beau-fils, et ensuite audit Gabriel Empereur-Perret, son petit-fils, desquels elle [a] reçu par une affection toute particulière, non seulement plusieurs secours et assistance dans ses maladies et infirmités corporelles, mais encore plusieurs sommes d'argent, qu'elle a appliquées à ses différents besoins, comme encore à plusieurs œuvres pies, aumônes, bienfaits qu'elle s'était voué (*sic*) de faire » ⁵¹.

Enfants, baptisés à Sainte-Foy :

4-1) Mauricie GRASSON, baptisée le 30 mars 1688 (parrain : Gaspard Chanu-Baudry ; marraine : Claudine à feu Antoine Empereur-Crétet, veuve de Gabriel Joux) ; morte à Sainte-Foy le 13 septembre 1742. Un mois avant de mourir, elle teste le 12 août en faveur de son fils Gabriel. Elle veut que l'on célèbre dans l'église de Sainte-Foy, « pendant que son corps y restera déposé, trois grandes messes *a notte*, la dernière à diacre et sous-diacre, durant laquelle sera allumé (*sic*) quatre flambeaux avec les autres luminaires et cérémonies accoutumées ». Elle veut que l'on « observe les mêmes solennités et cérémonies » les jours de sa neuvaine et de son anniversaire. Elle veut en outre que, pour son anniversaire,

⁴⁹ Notaire Gaydet. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1741, *folios* 482 et 483.

⁵⁰ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1768, *folios* 69 (*verso*) et 70.

⁵¹ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1768, *folio* 70.



« immédiatement après le service, soit fait un repas et dîner honnête » dans sa maison, « où seront convoqués tous ses parents, mais et voisins, avant lequel sera donné et distribué en aumône devant la porte à tous les pauvres mendiants qui se trouveront y accourir, à chacun d'eux un bon morceau de pain de seigle et [un] potage de fèves bien conditionné ; et tant pour ledit repas que pour cette aumône, elle veut qu'il y soit consommé deux charges de blé seigle converti en pain, et une charge de légume en fèves converti en potage ; étant à noter en outre que ce même jour, à la sortie du service, elle veut qu'il soit donné et réparti deux ballins de sel à tous ses parents et amis, de même qu'aux pauvres de la présente paroisse, dont la répartition s'en fers (*sic*) par l'économie de son héritier universel. » Elle ordonne que l'on célèbre cent messes basses dans l'année de son décès (le tiers par les prêtres de sa paroisse, un autre tiers par les capucins de Bourg-Saint-Maurice, et le reste par les cordeliers du couvent de St-Michel de Moûtiers). Elle lègue 5 livres pour la décoration du maître autel de l'église de Sainte-Foy, 3 livres à chacun des autres autels de cette église, et 3 autres à la chapelle des pénitents séculiers de sa paroisse. Elle veut d'ailleurs que « son corps y soit entré et déposé lors de son enterrement, pendant que l'on y chantera une grande messe ». Elle lègue la somme de 1.600 livres à sa fille Claudine, femme de Discret François Chanu ⁵². Elle fait un codicille le 11 septembre 1742 avant-veille de sa mort, par lequel elle réduit le legs fait à sa fille à 1.200 livres ⁵³. Elle épouse à Sainte-Foy le 4 août 1707 Antoine EMPEREUR-PERRET, fils de Gabriel. Il est mort avant 1742.

4-2) **Honorable, puis Sieur Gabriel GRASSON, qui suit.**

4-3) Pernelle GRASSON, baptisée le 28 mai 1696 (parrain : Germain Gueydet, notaire ; marraine : Mauricie, femme de Joseph Empereur) ; morte jeune.

4-4) Gabrielle GRASSON, baptisée le 21 avril 1700 (parrain : Pierre, fils de Nicolas Chanu ; marraine : Catherine, femme de Jacques Empereur). Elle épouse à Sainte-Foy le 13 juillet 1717 Honorable Maurice CHENAL-PONT. Le 27 septembre suivant, son père lui donne en dote la somme de 1.800 livres, une vache, une brebis, une chèvre, six linceuls de toile « prime » et deux linceuls de toile « grosse », de trois aunes chacun, plus une couverture de drap de pays, ses vêtements nuptiaux. Elle reçoit en outre 71 livres 5 sols d'étrennes le jour de ses noces, et plusieurs parents et amis lui offrent deux brebis.

4^{ème} degré

Honorable, puis Sieur (1740) Gabriel GRASSON, baptisé à Sainte-Foy le 1^{er} avril 1694 (parrain : Gabriel Empereur-Besson ; marraine : Jeanne Marie, femme de Pierre Empereur-Besson). Marchand, il s'établit à Saint-Florentin en Bourgogne. Le 23 juillet 1739, il se départ de ses droits sur l'hoirie de son oncle Antoine en faveur de ses cousines Jeanne, Anne Marie et Antoinette, filles dudit Antoine, et des enfants de Jean-Baptiste Bazille et de feu Andrée Grasson, également sa cousine ⁵⁴. Il est mort à Saint-Florentin le 16 mars 1761, et il est inhumé le lendemain en présence de ses fils, de ses gendres et de sieur Jean-Baptiste Bazille, son cousin.

Il épouse 1^e) vers 1713 **Demoiselle Geneviève CHENAL**, morte à Saint-Florentin le 16 octobre 1719.

Il épouse 2^e) à Saint-Florentin le 18 novembre 1722, avec une dispense d'affinité spirituelle, **Demoiselle Jeanne VIAULT**, née vers 1700, fille de défunt Honorable Homme Jean Viault,

⁵² Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1768, *folios* 390 (*verso*) et 391.

⁵³ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1768, *folio* 447.

⁵⁴ Notaire Gonthier. Tabellion de Bourg-Saint-Maurice, A.D. de la Savoie, 2C 1765, *folio* 244.



bourgeois, et de Dame Jeanne Françoise GALLIMARD. Elle est morte à Saint-Florentin le 9 janvier 1748, et elle est inhumée le lendemain dans l'église de cette ville.

Enfants du premier lit :

- 5-1) Jean-Baptiste GRASSON, né au mois de novembre 1713, mort à Saint-Florentin le 3 septembre 1715 et inhumé le lendemain, âgé de vingt-deux mois.
- 5-2) N GRASSON, né à Saint-Florentin le 16 décembre 1714 et ondoyé à la naissance, mort peu de temps après et inhumé le même jour.
- 5-3) Jacques Maurice GRASSON, né et baptisé à Saint-Florentin le 7 décembre 1715 (parrain : Jacques Maurice Grasson, son aïeul, qui signe ; marraine : Honnête femme Marie Ferrand, épouse d'Honorable Jean Duguet).
- 5-4) Ne GRASSON, née à Saint-Florentin le 18 novembre 1716 et ondoyée à la naissance, morte peu de temps après et inhumée le même jour.
- 5-5) Marie Jeanne GRASSON, née en 1717, morte à Saint-Florentin le 30 juillet 1719.
- 5-6) Marie Geneviève GRASSON, baptisée à Saint-Florentin le 1^{er} décembre 1718 et baptisée le lendemain (parrain : Antoine Grasson, marchand savoyard ; marraine : Marie Berniquet, femme de Jacques Nicaise Chapelier).

Enfants du second lit, nés et baptisés à Saint-Florentin :

5-7) **Maître Antoine GRASSON, qui suit.**

5-8) **Jean-Baptiste GRASSON, sieur des Granges, dont la postérité est rapportée au § III.**

- 5-9) Gabriel Jacob GRASSON, né le 28 juin 1728 et baptisé le lendemain (parrain : Maître Edme Jacob Jeanneau, avocat à la cour ; marraine : Demoiselle Marie Monfils).
- 5-10) Claude GRASSON, né le 12 mai 1730 et baptisé le lendemain (parrain : Maître Claude Regnard, avocat ; marraine : Demoiselle Marie Gallimard).
- 5-11) Sieur Gabriel Maurice GRASSON, né le 29 mars 1732 et baptisé le lendemain (parrain : Gabriel Empereur, qui a signé ; marraine : Marie Anne Déraz). Marchand à Époisses en 1767, il assiste à la sépulture de son frère Jean-Baptiste. Il revient peu après vivre à Saint-Florentin et, après son deuxième mariage, il s'établit définitivement à Villeneuve-l'Archevêque. Bourgeois de cette ville, il en est le maire en 1780 et 1791. Il est à mort à Villeneuve-l'Archevêque le 9 septembre 1824.

Il épouse 1^e) à Époisses le 20 novembre 1753 ⁵⁵ Demoiselle Marie Anne Charlotte CHENAL, fille de Sieur Joseph Chenal, marchand, et de Demoiselle Madeleine ANGÉLY. Elle est morte à Époisses peu après la naissance de son fils, et elle est inhumée dans l'église de cette paroisse le 19 août 1754.

Il épouse 2^e) à Villeneuve-l'Archevêque le 8 novembre 1769, après avoir obtenu un congé du curé de Saint-Florentin en date du 12 octobre précédent, Demoiselle Virginie Catherine PONCY, fille de Maître Jean Poncy, avocat au parlement et officier de la feu Reine (Marie Leczinska), et de Dame Élisabeth Barbe LEFEBVRE des BOULEAUX. Elle est morte à Villeneuve-l'Archevêque le 23 septembre 1807.

Enfant du premier lit :

- 6-1) Gabriel Maurice GRASSON, né à Époisses le 15 août 1754 et baptisé le 17 (parrain : Sieur Gabriel Grasson, son aïeul ; marraine : Madame Demoiselle Madeleine Angely, son aïeule maternelle) ; mort à Villeneuve-l'Archevêque le 26 mai 1771 et inhumé le lendemain.

⁵⁵ La célébration est accomplie devant la brillante assistance des châtelains du lieu : la comtesse de Guitaut, le marquis d'Époisses, Mademoiselle de Guitaut.



Enfants du second lit, nés et baptisés à Villeneuve-l'Archevêque :

- 6-2) Élisabeth Virginie GRASSON, née le 10 août 1770 et baptisée le lendemain (parrain : Maître Antoine Grasson, avocat au Parlement ; marraine : Dame Élisabeth Barbe Lefebvre des Bouleaux, son aïeule maternelle, veuve de Maître Jean Poncy) ; morte à Villeneuve-l'Archevêque le 16 juillet 1832. Elle épouse à Villeneuve-l'Archevêque le 28 décembre 1791 Nicolas Alexis BOUILLAT, maire de Rigny-le-Ferron (Aube), né vers 1762, fils de Edme Philippe Bouillat, juge de paix de Rigny et de défunte Marie BOUF. En 1832, il demeure aux Batignolles près de Paris.
 - 6-3) Jean Gabriel GRASSON, né le 3 février 1772 et baptisé le lendemain (parrain : Sieur Jean Marie Grasson des Martineaux, bourgeois de Saint-Florentin ; marraine : Dame Élisabeth Poncy, femme de Sieur Jacques Sanvalle, négociant).
 - 6-4) Philippe Augustin GRASSON, né le 2 décembre 1774 et baptisé le lendemain (parrain : Messire Jean Philippe Poncy, prêtre, curé de Pouy ; marraine : Demoiselle Marie Anne Marguerite Hennequin du Châtel). Probablement est-ce lui qui a été élève au collège de Troyes de 1788 à 1791.
 - 6-5) Isidore Hippolyte GRASSON, né et baptisé le 2 décembre 1780 (parrain : Sieur Pierre Isidore Poncy, chef d'échansonnerie Bouche de la Reine, son oncle, représenté par Sieur François Hippolyte Prunay de Chambouzon, marchand et échevin de Villeneuve-l'Archevêque ; marraine : Demoiselle Élisabeth Sulpice Sanvalle, femme du parrain). Propriétaire à Villeneuve-l'Archevêque et membre du conseil municipal de cette ville l'année de son décès, il est mort chez lui sans alliance le 25 juillet 1832.
 - 6-6) Élisabeth Zoé GRASSON, née le 18 décembre 1784 et baptisée le lendemain (parrain : Sieur Jean Savinien Trichet, bourgeois ; marraine : Demoiselle Élisabeth Virginie Grasson, sa sœur) ; morte le 27 suivant et inhumée le lendemain.
-
- 5-12) Demoiselle Anne Catherine GRASSON, née et baptisée le 18 avril 1734 (parrain : Antoine Grasson, qui a signé : marraine : Françoise Catherine Créné) ; morte à Saint-Florentin le 1^{er} novembre 1807. Elle épouse à Saint-Florentin le 13 novembre 1753 Maître Pierre François LECLERC, avocat à la cour, fils de feu Maître Nicolas Leclerc, avocat en parlement, bailli d'Ervy, et de Dame Anne CHASSIN. Il est mort avant 1786.
 - 5-13) Demoiselle Jeanne Louise GRASSON, baptisée le 20 mai 1736 (parrain : Maître Louis Créné, receveur du grenier à sel ; marraine : Madame Jeanne Lebeau) ; morte à Joigny le 23 fructidor an III, à son domicile sis rue du Petit-Marché. Elle épouse à Saint-Florentin le 24 février 1756, avec une dispense du 3^{ème} degré de consanguinité, Sieur Jean-Baptiste BAZILLE, son cousin, fils de Sieur Jean-Baptiste Bazille, marchand, et de feu Adrienne GRASSON, de Joigny. Il est mort après sa femme.
 - 5-14) Sieur Michel GRASSON, né le 14 juillet 1738 et baptisé le lendemain (parrain : Honorable homme Michel Sallot, bourgeois ; marraine : Demoiselle Marie Espallard, épouse de Sieur Claude Monfils, exempt de la maréchaussée). Directeur de la Monnaie à Troyes en 1767 / 1772, changeur général du Roi en 1773. Avec le sieur Tézenas, il fonde en 1777 la première manufacture d'indiennes à Troyes. Situées au faubourg Croncels, cette entreprise est rachetée en 1782 par le sieur Geoffroy-Prieur. En 1780, Michel Grasson est premier consul de Troyes. Il assiste à la sépulture de son frère Jean-Baptiste et au second mariage de son frère Gabriel Maurice. Il est mort à Saint-Florentin le 6 avril 1814.
Il épouse à Troyes en 1770, et par contrat du 5 mai reçu Serquiel, notaire, Demoiselle Dame Louise de MONTMEAU, née à Troyes et baptisée le 29 avril 1732 en l'église St-Jean de



cette ville ⁵⁶, fille de M. Louis de Montmeau, qui fut juge consul de Troyes, et de Dame Marie Auguste ROUSSELET. Elle est morte à Troyes (paroisse St-Nicolas) le 22 décembre 1785, et elle est inhumée le lendemain en présence des sieurs Jean de Montmeau, son frère, et Marc-Antoine Tézenas, son beau-frère ⁵⁷, tous deux négociants à Troyes.

D'où :

- 6-1) Antoine GRASSON, né à Troyes le 8 janvier 1772 et baptisé en l'église de la Madeleine de cette ville le surlendemain (parrain : M. Michel Marc-Antoine Tézenas ; marraine : Dame Marie Auguste Rousselet, épouse de M. Louis de Montmeau, ancien juge consul de Troyes).
- 5-15) Sieur Jean Marie GRASSON, sieur des Martinots, né et baptisé le 19 juin 1740 (parrain : Maître Pierre Jean Pezé, avocat à la cour ; marraine : Demoiselle Marie Françoise Catherine Bérillon). Bourgeois de Saint-Florentin et propriétaire, il est en février 1767 parrain de sa nièce Marie Agathe, et il assiste deux mois plus tard à la sépulture de son frère Jean-Baptiste. Il est mort sans alliance à Saint-Florentin le 17 nivôse an XIII.
- 5-16) Marie-Madeleine GRASSON, née et baptisée le 21 mai 1744 (parrain : Sieur Jacob Regnard, bourgeois ; marraine : Demoiselle Madeleine Rogelin, épouse de Sieur Pierre Bérillon, bourgeoise) ; morte à Joigny le 21 octobre 1821. Elle épouse à Saint-Florentin le 7 septembre 1767 Maître Charles Paul de DAUVE, avocat en parlement, né vers 1740, fils de feu Sieur Charles Elzéar de Dauve, ancien échevin de Joigny, et de Dame Cécile LEBEAU, de la paroisse St-Thibault de Joigny. Il est mort avant sa femme.

5^{ème} degré

Maître Antoine GRASSON, baptisé à Saint-Florentin le 19 novembre 1723 (parrain : Maître Antoine Grasson, qui a signé ; marraine : Dame Jeanne Gallimard, veuve de Jean Viault). Avocat en Parlement et demeurant à Saint-Florentin, chef du bureau de conciliation de cette ville, il est mort à Saint-Florentin le 23 novembre 1791, et il est inhumé le lendemain.

Il épouse à Saint-Florentin le 15 octobre 1755 **Demoiselle Marie LECLERC**, née à Ervy-le-Châtel (Aube), fille de feu Maître Nicolas Leclerc, avocat et bailli d'Ervy, et de Dame Anne CHASSIN. Elle est morte à Saint-Florentin le 29 floréal an IX.

Enfants, nés et baptisés à Saint-Florentin :

6-1) Marie Anne Louis Étienne GRASSON, qui suit.

6-2) Marie Jeanne Angélique Philippotte GRASSON, née et baptisée le 24 juin 1757 (parrain : Philippe Charles Gallimard, écuyer, lieutenant des maréchaux de France ; marraine : Marie Angélique Chenal [sa tante], épouse du Sieur Grasson des Granges) ; morte à Saint-Florentin le 30 novembre 1831. Elle épouse à Saint-Florentin le 9 avril 1777 Maître Louis Claude TENAILLE, avocat au parlement, né vers 1745, fils de feu Maître Edme Tenaille, aussi avocat en parlement, et de Dame Marguerite Rose LARGUILLON, de Saint-Florentin. Il est échevin de Saint-Florentin en 1790, commissaire du Roi l'année suivante, greffier du juge de paix en 1805. Il est mort entre 1791 et 1831.

6-3) Marie Anne Antoinette Sophie GRASSON, née le 13 juin 1758 et baptisée le lendemain (parrain : Honorable homme Jean-Baptiste Grasson des Granges ; marraine : Dame Anne

⁵⁶ Son parrain est Vénérable Gilbert de Montmeau, chanoine de la collégiale « papale » St-Urbain.

⁵⁷ Il s'agit en fait de Sieur Nicolas Tézenas, fils de M. Marc-Antoine Tézenas, écuyer, commissaire des guerres. Nicolas Tézenas avait épousé en l'église St-Jean de Troyes le 17 janvier 1758 Françoise de Montmeau, sœur de Louise.



Marguerite Moreau de Presle, avocat à la cour) ; morte à Saint-Florentin le 28 décembre 1846. Elle épouse à Saint-Florentin le 9 janvier 1786 Maître Jean Sébastien BEAUVAIS de VILLENEUVE, avocat en parlement, né vers 1751, fils de feu Sieur Jean Louis Beauvais, bourgeois, et de Dame Marguerite JEANNET, de Saint-Florentin. Il est mort en cette ville le 8 pluviôse an XIII.

- 6-4) Joseph Marie Anne GRASSON, né le 3 juin 1759 et baptisé le lendemain (parrain ; Maître Joseph François Moreau de Presle, avocat à la cour ; marraine : Dame Anne Catherine Grasson, épouse de Maître Pierre François Leclerc, avocat à la cour, conseiller du Roi et élu en l'élection de Saint-Florentin).
- 6-5) Marie Jean-Baptiste Antoine GRASSON, né le 14 novembre 1760 et baptisé le lendemain (parrain : Sieur Jean-Baptiste Bazille de Villard, négociant ; marraine : Dame Jeanne Cécile Nicole Pezey).
- 6-6) Louis Étienne Marie GRASSON, né le 29 décembre 1761 et baptisé le lendemain (parrain : Maître Étienne Leclerc de Champgobert, conseiller du Roi et contrôleur au grenier à sel de Saint-Florentin ; marraine : Dame Jeanne Louise Grasson, épouse du Sieur Jean-Baptiste Bazille du Villard, sa tante) ; mort à Saint-Florentin et inhumé le 1^{er} novembre 1763.
- 6-7) Marie Anne Michel GRASSON, né et baptisé le 6 mars 1763 (parrain : Sieur Michel Grasson, bourgeois ; marraine : Demoiselle Anne Lagrange).
- 6-8) Marie Delphine GRASSON, jumelle du précédent et baptisée avec lui (parrain : Sieur Maurice Gabriel Grasson, marchand ; marraine : Dame Geneviève Julie Bournet, épouse de Maître Paul Leclerc, avocat) ; morte à Saint-Florentin le 29 mars 1768 et inhumée le lendemain.
- 6-9) Marie Claude Bathilde GRASSON, sieur de Chanteloup, né et baptisé le 6 juin 1764 (parrain : Maître Paul Nicolas Leclerc, seigneur de l'Atrèce et de Chanteloup, avocat, son oncle maternel ; marraine : Dame Anne Bathilde de la Rivière, veuve d'Edme Patrice de Feu, écuyer, receveur des tailles de la ville et élection de Saint-Florentin, sa cousine du second au troisième degré « à cause dudit sieur de Feu). Il assiste au mariage de sa sœur Sophie en 1786, et en 1790 à l'inhumation d'Anne Sophie Tenaille, sa nièce.
- 6-10) Marie Edme GRASSON, né le 3 août 1765 et baptisé le lendemain (parrain : Sieur Edme de Feu, écuyer, receveur des tailles en l'élection de Saint-Florentin ; marraine : Demoiselle Marie Louise Thérèse Lebeau) ; mort à Saint-Florentin le 19 décembre 1777 et inhumé le lendemain.
- 6-11) Marie Charles Florentin GRASSON, sieur du Mesnil, né et baptisé le 6 juillet 1767 (parrain : M. Charles Paul de Dauve, avocat en parlement ; marraine : Marie Madeleine Grasson, sa tante). Propriétaire demeurant à Saint-Florentin, il est mort en cette ville le 24 septembre 1835.

Il épouse à Champs-sur-Yonne le 11 février 1806 Denise Adélaïde BESSON, née en cette commune vers 1781, fille de Jean-Baptiste Besson, notaire, et de Marguerite RAVENEAU. Elle est morte avant 1827.

D'où :

- 7-1) Marie Clémence GRASSON, née à Champs-sur-Yonne le 11 décembre 1806, morte à Saint-Florentin le 3 novembre 1883. Elle épouse en cette ville le 23 octobre 1827 Paul Thaddée MESCHINI, chevalier de la Légion d'honneur, né en cette ville le 29 ventôse an II, fils de feu Thaddée Meschini, ingénieur des Ponts & Chaussées, et de défunte Philippe Anne Marguerite de BELBEDER, demeurant à Epinal. Entré comme élève à l'Ecole militaire le 13 juin 1812, il en sort l'année suivante avec le grade de sous-lieutenant. Il est affecté au 147^e régiment de ligne et fait la campagne de Silésie. Il est fait prisonnier à Löwenberg le 29 août, et n'est libéré qu'en mars



1815. À son retour en France, il est mis en congé. Il entre à la légion de l'Oise en novembre 1819, et fait la campagne d'Espagne avec le corps expéditionnaire commandé par le duc d'Angoulême. En octobre 1824, il passe au 30^e régiment d'infanterie de ligne (en garnison à Lille) avec le grade de lieutenant. Il fait la campagne d'Afrique en 1830 - 1831. Il embarque à Toulon le 16 mai 1830 sur le brick *La Jeune Elise*, et débarque sur la côte d'Afrique le 14 juin suivant. Il est ensuite promu capitaine. Il est promu à la Légion d'honneur le 27 décembre 1830, et prête serment le 13 mars 1831. Il est mort à Saint-Florentin le 3 mai 1846.

- 6-12) Marie François Florent GRASSON, né et baptisé le 15 mai 1770 (parrain : Maître Pierre François Leclerc, avocat à la cour et conseiller du Roi, élu [en l'élection de Saint-Florentin] ; marraine : Demoiselle Catherine Florente Chomereau, épouse de Maître Jean-Baptiste Billebaut, avocat à la cour et procureur fiscal général au bailliage de cette ville) ; mort le lendemain de sa naissance.
- 6-13) Jean Marie GRASSON, jumeau du précédent et baptisé avec lui (parrain : Sieur Jean Marie Grasson des Martinots ; marraine : Demoiselle Anne Henriette Thérèse Moreau de Presle) ; mort le lendemain de sa naissance.

6^{ème} degré

Marie Anne Louis Étienne Gabriel GRASSON, né à Saint-Florentin le 25 août 1756 et baptisé le même jour (parrain : Sieur Gabriel Grasson, marchand [son aïeul] ; marraine : Dame Marie Françoise Chassin, épouse de Sieur Philippe Charles Gallimard, lieutenant des maréchaux de France). Percepteur « à vie » des contributions directes à Saint-Florentin, il est mort à son domicile le 19 décembre 1819.

Il épouse à Champs-sur-Yonne le 10 pluviôse an XII **Marie Anne Julie BESSON**, née en cette commune vers 1776, fille de Claude Jean-Baptiste Besson, notaire, et de Marguerite RAVENEAU. Elle est morte à Saint-Florentin le jour de Noël 1838.

Enfants, nés à Saint-Florentin :

- 7-1) N GRASSON, né le 3 germinal an XIII et mort à la naissance.
- 7-2) Marie Anne Julie GRASSON, née le 9 janvier 1807. La déclaration a été faite en présence de Claude Jean-Baptiste Besson, de Champs-sur-Yonne. Elle épouse à Saint-Florentin le 23 octobre 1827 Vincent Frédéric TRUMEAU, receveur de l'Enregistrement & des Domaines au bureau de Saint-Florentin, né à Issoudun (Indre) vers 1797, fils de Jean-Baptiste Trumeau, propriétaire en cette ville, et de défunte Marie VEILLAT.
- 7-3) Antoine Louis GRASSON, né le 24 janvier 1810, mort à Saint-Florentin le 16 avril 1813.





§ III - Postérité de Jean-Baptiste GRASSON, fils de Gabriel et de Jeanne VIAULT

5^{ème} degré

Maître Jean-Baptiste GRASSON, sieur des Granges, né à Saint-Florentin et baptisé le 25 juin 1725 (parrain : Jean-Baptiste Regnard, procureur notaire au bailliage de Saint-Florentin ; marraine : Demoiselle Élisabeth Beauvais, veuve de Maître Nicolas Pezey, avocat). Marchand à Saint-Florentin, il est mort en cette ville le 10 avril 1767, et il est inhumé le lendemain dans l'église de sa paroisse en présence de ses frères et de Jean-Baptiste Bazille du Villard, son beau-frère.

Il épouse à Époisses le 13 juin 1752 **Dame Marie Angélique CHENAL**, née vers 1725, fille de Sieur Joseph Chenal, marchand, et de Demoiselle Madeleine ANGÉLY. Veuve, elle épouse en secondes noces à Briennon, avec un congé du vicaire de Saint-Florentin du 28 novembre 1776, Sieur Antoine François JACQUINET du BRU, bourgeois de Saint-Florentin. Elle est morte à Saint-Florentin le 25 mai 1816.

Enfants, nés et baptisés à Saint-Florentin :

- 6-1) **Sieur Jean-Baptiste Gabriel GRASSON des GRANGES, qui suit.**
- 6-2) Marie Madeleine Angélique GRASSON-DESGRANGES, née et baptisée le 6 mars 1756 (parrain : Maître Antoine Grasson, avocat, son oncle paternel ; marraine : Demoiselle Edmée Madeleine Chenal, sa tante maternelle). Propriétaire, elle est morte sans alliance à Saint-Florentin le 7 mars 1819.
- 6-3) Sieur Maurice Charles GRASSON, sieur des Gouthières, né le 14 juillet 1759 et baptisé le lendemain (parrain : Sieur Maurice Gabriel Grasson, marchand ; marraine : Demoiselle Marie Anne Charlotte Guéniot). Bourgeois de Saint-Florentin, il est présent au mariage de son frère aîné à Joigny en 1786.
- 6-4) Anne Béate Michel Mélanie GRASSON, née et baptisée le 17 janvier 1763 (parrain : Sieur Michel Grasson ; marraine : Demoiselle Anne Lagrange). Propriétaire à Saint-Florentin, elle est morte sans alliance en cette ville le 18 messidor an XI.
- 6-5) Marie Louise GRASSON, née le 12 mai 1764 et baptisée le lendemain (parrain : Maître Pierre François Leclerc, avocat et conseiller du Roi, élu en l'élection de Saint-Florentin ; marraine : Demoiselle Jeanne Louise Grasson, épouse de Maître Jean-Baptiste Bazille du Villard, marchand à Joigny) ; morte à Saint-Florentin le 2 août 1769 et inhumée le lendemain.
- 6-6) Marie-Madeleine GRASSON, née et baptisée le 1^{er} juillet 1765 (parrain : Maître Nicolas Chenat, procureur du Roi en l'élection de Saint-Florentin ; marraine : Demoiselle Marie-Madeleine Grasson).
- 6-7) Marie Agathe GRASSON, née et baptisée le 4 février 1767 (parrain : Monsieur Jean Marie Grasson des Martinots ; marraine : Demoiselle Marie Leclerc, épouse de Maître Antoine Grasson, avocat en parlement). Elle épouse à Saint-Florentin le 1^{er} floréal an III Pierre François MOREAU, alors officier de santé à Joigny, où il est né le 24 avril 1741, fils de François Moreau, également officier de santé, et de Marie Catherine ROCHE.



6^{ème} degré

Sieur Jean-Baptiste Gabriel GRASSON des GRANGES, né à Saint-Florentin le 16 octobre 1754 et baptisé le lendemain (parrain : Sieur Gabriel Grasson, son aïeul ; marraine : Demoiselle Marie Jeanne Chenal, sa tante). Marchand et propriétaire à Saint-Florentin. Durant la Révolution, il est maire de Saint-Florentin de 1792 à 1795, et nommé le 3 novembre de l'an III capitaine de la 10^{ème} compagnie du 7^{ème} bataillon départemental. À la Restauration, il est adjoint au maire de Saint-Florentin en 1816, puis maire de 1830 à 1835. Il est mort à son domicile le 9 janvier 1845.

Il épouse en l'église St-Thibault de Joigny le 4 octobre 1786 **Demoiselle Anne Catherine PICARD**, née vers 1763, fille d'Étienne Picard, marchand tanneur, et de Dame Catherine TROLLIER. Elle est morte à Saint-Florentin le 21 mai 1819.

Enfants, nés et baptisés à Saint-Florentin :

7-1) **Étienne Gabriel GRASSON-DESGRANGES, qui suit.**

7-2) Louise Catherine GRASSON, née et baptisée le 26 août 1788 (parrain : Maître Antoine Grasson, avocat en parlement ; marraine : Dame Catherine Trollier, femme Picard, aïeule maternelle, représentée par Demoiselle Louise Picard, sa fille). Elle épouse à Saint-Florentin le 8 mai 1810 Pierre François ROLLAND, né à Briennon le 6 décembre 1787, fils de Pierre Rolland, marchand de bois, et de Marie Barbe LÉPINE.

7-3) Amélie Virginie Céleste GRASSON, née le 18 août 1790 et baptisée le lendemain (parrain : M. Michel Grasson, bourgeois ; marraine : Demoiselle Marie de Belleforêt, de Joigny).

7^{ème} degré

Étienne Gabriel GRASSON-DESGRANGES, né et baptisé à Saint-Florentin le 14 octobre 1787 (parrain : Étienne Picard, marchand tanneur à Joigny, son aïeul maternel, représenté par Claude Picard, son fils ; marraine : Anne Catherine Grasson, veuve Leclerc, sa tante paternelle). À l'époque de son mariage, il est receveur de l'Enregistrement des Domaines & Forêts en poste à Escuroles (Allier). L'année suivante, il est muté à Donzy (Nièvre)

Il épouse à Gannat (Allier) le 9 août 1819, après des publications de mariage faites au mois de juin précédent à Saint-Florentin, **Marie Virginie COLLIN-LAGARDE**, demeurant à Gannat, où elle est née le 3 frimaire an IV, fille de Joseph Collin-Lagarde, propriétaire, et de Jeanne Marie Françoise CHOCHÉPRAT du MOUCHET.

D'où :

8-1) Laure GRASSON, née à Gannat le 2 août 1820.

